

# COLLECTION DES RaPPORTS

JANVIER 92

■ N° 111

Enquête "Conditions de vie et aspirations des Français"

## QUELQUES OPINIONS SUR LA CONSOMMATION D'ENERGIE (Coûts, atteintes à l'environnement)

- Printemps 1991 -

Françoise Gros

**CREDOC**

# CREDOC

**Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"**

QUELQUES OPINIONS  
SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE  
(Coûts, atteintes à l'environnement)

– Printemps 1991 –

Françoise Gros

Secrétariat : Lucette Laurent

JANVIER 1992

142, rue du Chevaleret  
7 5 0 1 3 - P A R I S

## **CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS DES FRANCAIS**

**Etude réalisée à la demande de :**

l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie

Par  
Françoise Gros

**Le département "Conditions de vie et Aspirations des Français" est composé de :**

- . Georges Hatchuel (Directeur adjoint)
- . Laurent Clerc, Catherine Duflos, Ariane Dufour, Françoise Gros, Lucette Laurent, Viviane Payet-Thouvenot, Jean-Luc Volatier.

**C R E D O C**

Président : Bernard Schaefer  
Directeur : Robert Rochefort

## SOMMAIRE

	<b>Pages</b>
<b>Présentation</b> .....	1
<b>PREMIERE PARTIE : Le coût et la consommation de l'énergie</b> .....	3
<b>I - La consommation d'énergie et le montant de la facture</b> .....	5
A - L'évolution des dépenses de chauffage .....	5
B - La connaissance et la possession des appareils complémentaires aux installations de chauffage, qui permettent d'économiser l'énergie.....	10
C - Les appareils ménagers faiblement consommateurs en énergie .....	20
<b>II - L'énergie de chauffage et le choix d'un logement</b> .....	23
A - Le rôle des promoteurs ou constructeurs .....	23
B - Les décisions prises en matière d'urbanisme et la liberté de choix de l'énergie par le consommateur .....	29
C - La concurrence entre les producteurs d'énergie s'exerce-t-elle indépendamment des décisions des pouvoirs publics .....	34
<b>DEUXIEME PARTIE : Les énergies renouvelables et l'environnement</b> .....	37
<b>I - Le développement des énergies renouvelables</b> .....	39
A - Instauration d'une taxe en faveur des énergies renouvelables .....	39
B - Avis sur les équipements fonctionnant à l'énergie solaire .....	41
<b>II - Les atteintes à l'environnement</b> .....	44
A - L'énergie la plus impliquée par type d'atteinte à l'environnement ....	44
B - Les atteintes à l'environnement par type d'énergie .....	47
<b>III - L'image du bois</b> .....	55
<b>ANNEXE : Tableaux de résultats</b> .....	63

## PRESENTATION

Ce rapport présente l'exploitation des questions relatives au thème "Energie" posées par l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie dans la vague de Printemps 1991 de l'enquête du Crédoc "Conditions de vie et aspirations des Français". Créé en 1978, ce système d'enquêtes comporte chaque année depuis lors une vague d'automne et depuis 1984, une vague de printemps. Depuis l'automne 1979, le thème Energie est présent dans chaque enquête.

Cette vague d'enquête a été réalisée en Mai-Juin 1991 auprès d'un échantillon de 2018 individus de nationalité française âgés de 18 ans et plus. Les quotas (région, taille d'agglomération, âge, sexe, pcs) sont calculés d'après le recensement de 1982. Pour assurer la représentativité par rapport à la population nationale, un redressement a été effectué à partir des variables sexe, âge, pcs et taille d'agglomération.

Les questions Energie du printemps 1991 peuvent se regrouper en deux grandes parties.

Dans la première partie, sont traitées les questions relatives au prix de l'énergie et à l'urbanisme : la consommation d'énergie et le montant des factures, les appareils complémentaires aux installations de chauffage, les choix d'énergie en cas d'achat d'un logement.

La seconde partie de ce rapport concerne le développement des énergies renouvelables (taxe instaurée à cet effet, équipements solaires), les diverses atteintes que certaines énergies portent à l'environnement et l'image du bois en tant qu'énergie de chauffage.

# **PREMIERE PARTIE**

## **LE COÛT ET LA CONSOMMATION DE L'ENERGIE**

## I - LA CONSOMMATION D'ENERGIE ET LE MONTANT DE LA FACTURE

### A. L'évolution des dépenses de chauffage

*"Avez-vous le sentiment d'avoir dépensé cet hiver pour votre chauffage une somme plus élevée ou moins élevée que l'hiver précédent ?"*

Pour 42% des Français, leurs dépenses de chauffage de cet hiver ont été plus élevées que celles de l'hiver précédent ; pour 36%, elles ont été identiques et pour 10% moins élevées. 12% ne savent pas estimer cette différence.

**Ceux qui pensent que leurs dépenses ont augmenté sont en général peu confiants dans la situation économique à venir et déclarent, assez souvent, des difficultés financières.** Ils sont ainsi relativement pessimistes au sujet de l'évolution des prix des diverses énergies dans les mois à venir : pour 73% d'entre eux, le prix du gaz "va augmenter dans les mois à venir" ; pour 76%, il en est de même pour le prix de l'électricité et 84% anticipent une augmentation du prix des carburants auto (contre respectivement 67%, 70% et 81% dans l'ensemble). Les conditions de vie dans les cinq ans à venir vont "un peu se détériorer" selon 27% de ce groupe (23% dans l'ensemble) et l'évolution de leur propre niveau de vie va "un peu moins bien depuis 10 ans" selon 26% (23% dans l'ensemble). L'éventualité du chômage est ici souvent jugée comme "assez inquiétante" et pour 78%, le nombre de chômeurs va augmenter (contre 75% dans l'ensemble).

Les conditions financières ne sont pas bonnes pour beaucoup des individus de ce groupe: 61% s'imposent régulièrement des restrictions (57% dans l'ensemble), qui portent principalement sur les vacances, les loisirs, la voiture et l'habillement. Les dépenses de logement sont souvent jugées lourdes (31% du groupe). Pour 14%, le revenu mensuel global est situé entre 10 000 et 12 000 Francs. Il s'agit le plus souvent d'individus en ménage ou mariés (71% du groupe, contre 67% dans l'ensemble) et 79% ont eu des enfants (75% dans l'ensemble). Ceux qui résident dans de très grands logements (six pièces ou plus) se déclarent plus fréquemment touchés par une augmentation de leurs dépenses de chauffage cet hiver (16%, contre 12% dans l'ensemble). En matière d'installation de chauffage, on notera que 54% possèdent un thermostat (49% dans l'ensemble). Ils sont nombreux à être assez bien informés des possibilités offertes par certains appareils

complémentaires qui réduisent la consommation d'énergie de chauffage. 46% tiendraient "beaucoup compte" d'une information sur la consommation d'énergie donnée par les promoteurs ou constructeurs, en cas d'achat d'un logement. D'autre part, dans un domaine autre que le chauffage, 47% ne pensent pas que l'achat systématique d'appareils ménagers, faiblement consommateurs en énergie, puisse entraîner une économie notable sur leur facture d'électricité (contre 43% dans l'ensemble), ce qui paraît un peu paradoxal de la part de ce groupe.

**Ceux qui ont le sentiment que leurs dépenses de chauffage ont été identiques** à celles de l'hiver dernier sont principalement des individus âgés de plus de 40 ans et résidant en province (56%, contre 48% dans l'ensemble). Ils sont souvent propriétaires (la moitié du groupe), logent en pavillon et n'envisagent pas de changer de logement (80%). 30% (contre 25% dans l'ensemble) sont âgés de 60 ans et plus et les femmes prédominent dans cette tranche d'âge. Dans l'ensemble, ce groupe est composé d'individus peu ou pas diplômés (41%, contre 38% dans l'ensemble). Ils résident souvent dans des communes de moins de 2000 habitants.

Contrairement au groupe précédent, on ressent ici, face à l'évolution des prix des énergies et face à la situation économique en général, une tendance à envisager une certaine stabilité. En fait foi le terme "identique" retenu pour évoquer l'évolution des dépenses de chauffage depuis un an. Mais, ce sont aussi des expressions évoquant la stabilité qui apparaissent ici plus fréquemment : le prix du gaz et du carburant auto "vont rester stables" dans les mois à venir pour respectivement 34% et 19% des individus du groupe (contre 30% et 16% dans l'ensemble). De même, les conditions de vie seront "semblables" dans les cinq ans à venir, selon 40% (contre 34% dans l'ensemble).

Peu de caractéristiques définissent **ceux qui estiment leurs dépenses moins élevées** que l'hiver dernier, si ce n'est que pour 32% d'entre eux, les conditions de vie vont s'améliorer un peu dans les 5 ans à venir (23% dans l'ensemble). Ce sentiment d'optimisme n'est pas général dans ce groupe : près de 50% se déclarent "beaucoup inquiets" du chômage (41% dans l'ensemble). Souvent trois personnes résident dans le logement (30%, contre 21% dans l'ensemble).

**Qui répond "ne sait pas ?" (12 % de l'ensemble de la population)...**

...principalement des jeunes, des célibataires, des locataires, des logés gratuitement. Ces caractéristiques résument bien le profil du groupe. Il y figure en effet 35 % d'individus âgés de 24 ans et moins (14 % dans l'ensemble), 39 % de célibataires (18 % dans l'ensemble), 52 % de locataires (38 % dans l'ensemble), 17 % de logés gratuitement (7 % dans l'ensemble), 26 % de résidents en HLM/ILN (16 % dans l'ensemble). Notons que 10 % des individus de ce groupe ne connaissent pas l'énergie qui alimente leur chauffage principal (3 % dans l'ensemble).

La perception de l'évolution des prix des énergies dans un avenir proche, ainsi que l'appréciation des conditions de vie, actuelles ou futures, semblent être associées à l'estimation de l'évolution des charges personnelles de chauffage cette dernière année. Un certain pessimisme en matière économique semble être lié à l'impression que les charges personnelles de chauffage ont augmenté. Rappelons, d'autre part, que les Français sont partagés à propos de la connaissance de leur consommation d'énergie de chauffage : on a vu, lors de la vague d'automne 1990, que 43 % des Français s'intéressaient au montant annuel de leur consommation d'énergie et en avaient une idée précise, que 13 % estimaient que c'était une dépense incompressible (ce qui n'exclut pas la connaissance) ; le reste de la population se déclarait non intéressée (11 %) ou intéressée, mais sans avoir d'idée précise du montant consommé (33 %).

**TABLEAU 1**

Cet hiver, votre consommation de chauffage semble...  
selon le statut d'occupation du logement

en %, sur 2018 individus

	Accédant	Propriétaire	Locataire	Logé gratuit	Autre	Ensemble
Plus élevée	13.2	44.7	36.8	5.0	*	100.0
Identique	12.3	49.5	32.2	5.7	*	100.0
Moins élevée	14.3	35.8	42.7	6.2	*	100.0
Ne sait pas	8.7	21.6	52.5	17.0	*	100.0
Ensemble	12.4	42.8	37.6	6.8	*	100.0

\* Effectifs faibles

**TABLEAU 2**

Cet hiver, votre consommation de chauffage semble...  
selon le type de logement de l'enquête

en % sur 2018 individus

	Pavillon	HLM/ILN	Autre immeuble	Autre	Ensemble
Plus élevée	64.4	14.0	18.6	3.0	100.0
Identique	67.3	14.1	16.4	*	100.0
Moins élevée	59.1	17.6	20.4	*	100.0
Ne sait pas	40.7	25.8	31.9	*	100.0
Ensemble	62.1	15.8	20.0	2.6	100.0

**TABLEAU 3**

Cet hiver, votre consommation de chauffage semble...  
selon le statut matrimonial de l'enquêté

en % sur 2018 individus

	Célibataire	En ménage, marié	Séparé divorcé	Veuf(ve)	Ensemble
Plus élevée	15.0	71.1	5.7	8.2	100.0
Identique	14.9	68.3	6.1	10.7	100.0
Moins élevée	20.4	65.8	*	*	100.0
Ne sait pas	39.2	49.7	*	*	100.0
Ensemble	18.4	67.0	6.0	8.6	100.0

**TABLEAU 4**

Cet hiver, votre consommation de chauffage semble...  
selon l'âge de l'enquêté

en % sur 2018 individus

	24 ans et moins	25-39 ans	40-59 ans	60 ans et plus	Ensemble
Plus élevée	10.7	31.6	33.4	24.3	100.0
Identique	9.9	26.2	33.9	30.0	100.0
Moins élevée	17.3	34.9	28.9	18.9	100.0
Ne sait pas	35.0	36.0	15.5	13.5	100.0
Ensemble	14.0	30.5	31.0	24.5	100.0

## **B. La connaissance et la possession des appareils complémentaires aux installations de chauffage, qui permettent d'économiser l'énergie.**

*"Avez-vous déjà entendu parler d'appareils complémentaires aux installations de chauffage, qui peuvent réduire la consommation d'énergie ou la facture d'électricité ?"*

58 % des Français ont entendu parler d'un **régulateur thermique** et parmi ceux qui en ont entendu parler, 11 % en possèdent un.  
6 % des Français déclarent donc posséder un régulateur thermique

93 % des Français ont entendu parler d'un **thermostat** et parmi ceux qui en ont entendu parler, 53 % en possèdent un.  
49 % des Français déclarent donc posséder un thermostat

20 % des Français ont entendu parler d'un **délesteur** et parmi ceux qui en ont entendu parler, 13 % en possèdent un.  
3 % des Français déclarent donc posséder un délesteur

68 % des Français ont entendu parler d'un **programmeur** et parmi ceux qui en ont entendu parler, 21 % en possèdent un.  
15 % des Français déclarent donc posséder un programmeur

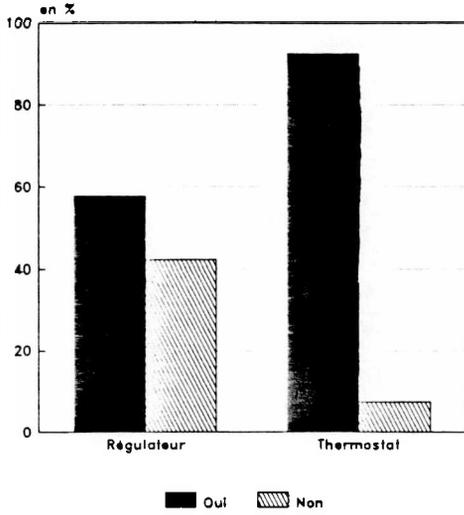
51 % des Français ont entendu parler des **ampoules basse consommation** et parmi ceux qui en ont entendu parler, 29 % en possèdent.  
15 % des Français déclarent donc posséder des ampoules basse consommation

59 % des Français ont entendu parler d'un **insert à bois** et parmi ceux qui en ont entendu parler, 18 % en possèdent un.  
11 % des Français déclarent donc posséder un insert à bois

### **La connaissance des divers appareils**

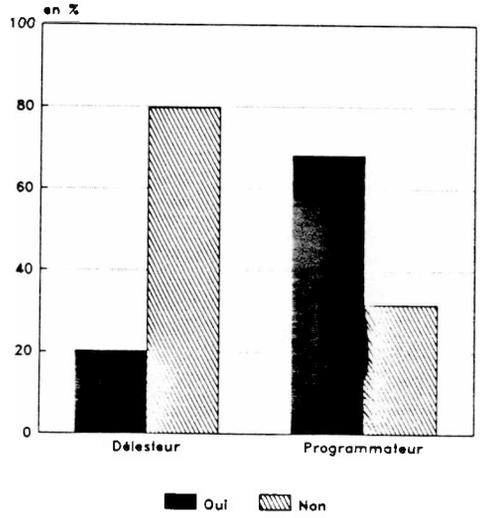
La majorité des Français a entendu parler des divers appareils évoqués, mis à part le délesteur qui ne réunit que 20 % de réponses positives. Le thermostat est maintenant bien connu de l'ensemble du grand public. Il n'en demeure pas moins qu'une grande partie de la population (51 %), utilisatrice potentielle de ce matériel, n'en est pas encore équipée.

Avez-vous entendu parler d'appareils complémentaires pour le chauffage ?



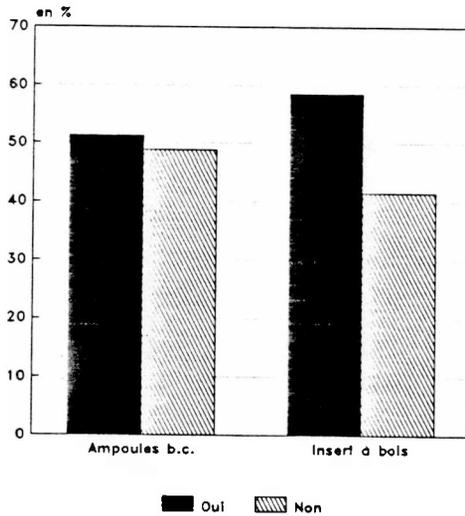
Source CREDOC Printemps 1991

Avez-vous entendu parler d'appareils complémentaires pour le chauffage ?



Source CREDOC Printemps 1991

Avez-vous entendu parler d'appareils complémentaires pour le chauffage ?



Source CREDOC Printemps 1991

Si l'on conjugue deux à deux les taux de connaissance des divers appareils, il s'avère que l'individu qui connaît l'un de ces appareils a plus de chances de connaître les autres. Cette "connaissance générale" est plus fréquente chez ceux - les "experts" - qui connaissent les appareils les plus rares. Ainsi, parmi ceux qui ont entendu parler d'un délesteur (20% de l'ensemble), 83% ont entendu parler d'un régulateur thermique (contre 58% dans l'ensemble), 94% d'un programmeur (contre 68%), 72% des ampoules basse consommation (contre 51%) et 76% d'un insert à bois (contre 59%).

TABLEAU 5

Croisement deux à deux des taux de connaissance des appareils \*

ont entendu parler	et d'un régulateur	et d'un thermostat	et d'un délesteur	et d'un programm.	et d'ampoules basse cons.	et d'un insert
d'un régulateur	-	99	29	81	62	65
d'un thermostat	62	-	22	73	54	61
d'un délesteur	83	99	-	94	72	76
d'un programmat.	69	99	28	-	61	67
d'ampoules b.c.	71	98	28	82	-	67
d'un insert à bois	64	97	26	78	58	-
Ensemble	58	93	20	68	51	59

\* Le tableau se lit en ligne : parmi les enquêtés ayant entendu parler d'un régulateur, 99% ont également entendu parler d'un thermostat (contre 93% dans l'ensemble) et 81% d'un programmeur (contre 68% en moyenne).

## Quels sont les cumuls d'associations les plus fréquents ?

Si 93 % des Français ont entendu parler du thermostat,

- 68 % ont entendu parler du thermostat et du programmeur
- 58 % ont entendu parler du thermostat et du régulateur
- 57 % ont entendu parler du thermostat et de l'insert

- 47 % ont entendu parler du thermostat, du régulateur et du programmeur
- 45 % ont entendu parler du thermostat, du programmeur et de l'insert
- 38 % ont entendu parler du thermostat, du régulateur et de l'insert
- 33 % ont entendu parler du régulateur, du programmeur et de l'insert

- 33 % ont entendu parler du thermostat, du régulateur, du programmeur et de l'insert
- 32 % ont entendu parler du thermostat, du régulateur, du programmeur et des ampoules

23 % ont entendu parler du thermostat, du régulateur, du programmeur, des ampoules et de l'insert

10 % ont entendu parler du thermostat, du régulateur, du programmeur, des ampoules, de l'insert et du délesteur.

Retenons que le couple le plus fréquent est "thermostat + programmeur", que le "trio" le plus courant est "thermostat + régulateur + programmeur" et que seulement 10 % de la population a entendu parler de tous les appareils cités.

### **Les variables socio-démographiques les plus caractéristiques de la connaissance des appareils complémentaires.**

Etant donné les cumuls observés, les mêmes caractéristiques apparaissent souvent parmi ceux qui connaissent les divers appareils : niveau d'équipement élevé, niveau d'études supérieur, activité professionnelle, sexe masculin ; mais elles sont plus ou moins marquées. Souvent, moins l'appareil est connu, plus ces caractéristiques sont amplifiées. **On observe ainsi une progression systématique des pourcentages relevés pour chaque variable caractéristique, en passant du thermostat, au régulateur, puis au délesteur.** Les caractéristiques significatives pour le programmeur, les ampoules et l'insert se rapprochent beaucoup de celles du

régulateur, nous ne mentionnerons donc pas tous les chiffres sur le tableau récapitulatif. Nous avons retenu une quinzaine de variables discriminantes, que nous présentons au tableau 6. D'autre part, quelques caractéristiques typiques apparaissent en ce qui concerne l'insert à bois : elles attestent d'une sur-représentation des communes de moins de 2000 habitants (34%, contre 28% dans l'ensemble), d'habitants en pavillons (73%, contre 62%), et, évidemment, de résidents dans un village ou un bourg (29%, contre 25%). L'utilisation du bois pour le chauffage principal ou le chauffage d'appoint est naturellement sur-représentée (13%, contre 10% pour le chauffage principal et 15%, contre 10% pour le chauffage d'appoint). Ces éléments particuliers n'apparaissent pas sur le tableau 6.

**TABLEAU 6**

Variables les plus caractéristiques des groupes d'individus ayant entendu parler d'un thermostat, d'un régulateur, d'un délesteur.

Ont entendu parler ..... \*

(en %)

	d'un thermostat	d'un régulateur	d'un délesteur	Ensemble
<u>Variables les plus caractéristiques</u>				
. Usage d'un lave-vaisselle	37	42	50	35
. Activité profession. temps plein	45	60	44	44
. Situation actuelle : actif	53	59	67	52
. Revenu mensuel 15000 Frs et +	17	21	25	16
. Niveau études: sup.grdes écoles	13	16	17	12
. Sexe activité : homme actif	33	38	49	32
. Diplôme : bac.ét.supérieures	25	29	30	23
. Age-sexe : 40-59 ans homme	16	19	23	15
. Niveau études : bepc , technique	40	44	49	39
. Age : 40-59 ans	32	36	37	31
. Sexe masculin	48	53	64	47
. En ménage, homme	34	37	51	33
. En ménage, marié	68	70	76	67
. Age 25-39 ans	31	33	39	30

\* Lecture du tableau : 37% de ceux qui ont entendu parler d'un thermostat, 42% de ceux qui ont entendu parler d'un régulateur et 50% de ceux qui ont entendu parler d'un délesteur disposent d'un lave-vaisselle (contre 35% dans l'ensemble).

### Les taux de possession des divers appareils

Les taux de possession des divers appareils s'avèrent assez faibles dans l'ensemble. Ce sont les individus possédant un thermostat qui sont les plus nombreux (49% de l'ensemble de la population), les moins nombreux étant ceux possédant un délesteur (3% de l'ensemble de la population).

Possèdent un ...	(en %)
. Thermostat.....	49
. Programmeur.....	15
. Des ampoules basse consommation.....	15
. Un insert à bois .....	11
. Un régulateur.....	6
. Un délesteur .....	3

Si l'on étudie la possession simultanée des divers appareils, on conclut que c'est ceux qui sont équipés d'un régulateur, d'un programmeur ou d'un délesteur qui possèdent le plus souvent un thermostat (respectivement 91%, 81% et 77%, contre 49% dans l'ensemble de la population). D'autre part, ce sont ceux qui sont équipés d'un délesteur ou d'un régulateur qui possèdent plus que dans l'ensemble un programmeur (56% et 43%, contre 15% dans l'ensemble de la population).

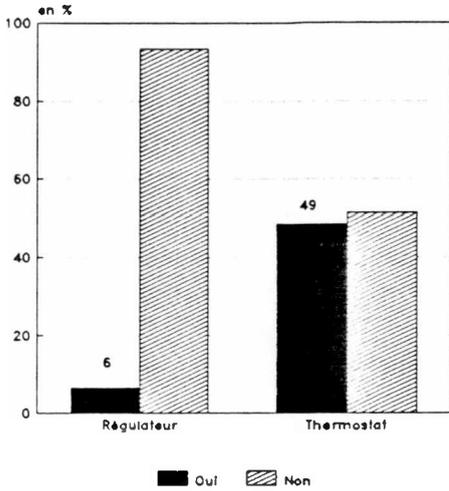
**TABEAU 7**

Croisement deux à deux des taux de possession des divers appareils (uniquement ceux qui sont sur-représentés par rapport à l'ensemble de la population).

Parmi ceux possédant ....	..ont un régulateur.	...ont un thermostat	..ont un délesteur	..ont un program.	..ont des ampoules	... ont un insert
↓ un régulateur	-	<b>91/49</b>	8/3	<b>43/15</b>	-	-
un thermostat	12/6	-	4/3	24/15	18/15	-
un délesteur	21/6	<b>77/49</b>	-	<b>56/15</b>	-	27/11
un programmat.	19/6	<b>81/49</b>	10/3	-	21/15	16/11
des ampoules basse consom.	-	<b>58/49</b>	-	21/15	-	-
un insert à bois	-	-	7/3	21/15	-	-

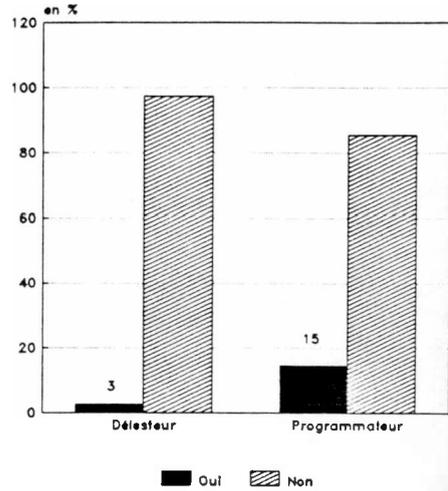
Lecture du tableau : 91% de ceux possédant un régulateur possèdent également un thermostat (contre 49% dans l'ensemble de la population).

Possédez-vous ces appareils complémentaires pour le chauffage ?



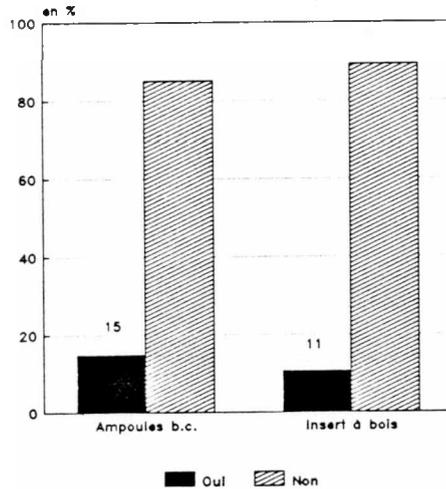
Source CREDOC Printemps 1991

Possédez-vous ces appareils complémentaires pour le chauffage ?



Source CREDOC Printemps 1991

Possédez-vous ces appareils complémentaires pour le chauffage ?



Source CREDOC Printemps 1991

### **Cumuls d'associations les plus fréquents**

Les cumuls les plus fréquents sont "thermostat + programmeur" et "thermostat + ampoules basse consommation".

La possession cumulée d'un thermostat et d'un programmeur concerne 12% de l'ensemble de la population, la possession cumulée d'un thermostat et d'ampoules basse consommation concerne 9% des Français.

### **Les variables socio-démographiques les plus caractéristiques de la possession des divers appareils.**

Dans tous les groupes de Français possédant tel ou tel appareil économisant l'énergie, habiter en pavillon et être propriétaire de son logement sont des caractéristiques plus fréquentes que dans l'ensemble de la population.

Le fait de disposer du chauffage central, d'habiter dans un grand logement ou de résider dans une construction édifiée après 1982, sont des éléments que l'on retrouve également fréquemment, mais pas dans tous les cas.

Le mode de chauffage principal est aussi caractéristique : le gaz pour le régulateur thermique et le thermostat ; l'électricité pour le délesteur, le thermostat, mais aussi l'insert à bois ; le bois pour l'insert. La possession d'un lave-vaisselle se révèle aussi fréquente, elle est signe d'un équipement important. Niveau d'études élevé et revenus élevés se conjuguent assez fréquemment avec les caractéristiques citées (pavillon, propriétaire, grand logement) sauf dans le cas de l'insert à bois, plus fréquent dans le milieu rural.

**Possession d'un régulateur thermique : oui** (6,5% sur 2018 individus)

Lave-vaisselle : oui	63 % contre 35 % *
Etudes sup. grandes écoles	28 % contre 12 %
Revenus mensuels : 15 000 F et +	32 % contre 16 %
Bac. études supérieures	42 % contre 24 %
<u>Propriétaire</u>	<u>61 % contre 43 %</u>
<u>Chauffage central</u>	<u>90 % contre 77 %</u>
<u>6 pièces et plus</u>	<u>24 % contre 13 %</u>
En ménage, marié	81 % contre 67 %
<u>Chauffage principal : gaz naturel</u>	<u>41 % contre 29 %</u>
<u>Pavillon</u>	<u>73 % contre 62 %</u>

\* 63 % de ceux possédant un régulateur thermique possèdent un lave-vaisselle, contre 35 % dans l'ensemble de la population.

**Possession d'un thermostat : oui** (49% sur 2018 individus)

<u>Pavillon</u>	<u>72 % contre 62 %</u>
Lave-vaisselle : oui	44 % contre 35 %
<u>Chauffage central</u>	<u>84 % contre 77 %</u>
<u>Chauffage principal : gaz naturel</u>	<u>36 % contre 29 %</u>
Bac. études supérieures	29 % contre 24 %
Revenus mensuels : 15 000 F et +	21 % contre 16 %
6 pièces et plus	17 % contre 13 %
Propriétaire	49 % contre 43 %
Etudes sup. grandes écoles	15 % contre 12 %
Chauffage principal : électricité	29 % contre 24 %
En ménage, marié	72 % contre 67 %
5 pièces	24 % contre 21 %
<u>Construction : après 1982</u>	<u>17 % contre 14 %</u>

**Possession d'un délesteur : oui** (3% sur 2018 individus)

<u>Chauffage principal : électricité</u>	<u>55% contre 24%</u>
Lave-vaisselle : Oui	60% contre 35%
<u>Pavillon</u>	<u>83% contre 66%</u>
En ménage, marié	86% contre 67%
Revenus mensuels : 15 000 F et +	33% contre 16%
<u>Propriétaire</u>	<u>60% contre 43%</u>
6 pièces et plus	26% contre 12%
Bac études supérieures	40% contre 24%

**Possession d'un programmeur : oui** (15% sur 2018 individus)

Lave-vaisselle : oui	59% contre 35%
<u>Pavillon</u>	<u>78% contre 62%</u>
Revenus mensuels : 15 000 F et +	28% contre 16%
En ménage, marié	78% contre 67%
6 pièces et plus	21% contre 12%
<u>Construction: après 1982</u>	<u>22% contre 14%</u>
<u>Chauffage central</u>	<u>85% contre 77%</u>
Bac.études supérieures	32% contre 24%
5 pièces	28% contre 21%

**Possession d'ampoules basse consommation : oui** (15% sur 2018 individus)

Lave-vaisselle : oui	49% contre 35%
Revenus mensuels : 15 000 F et +	23% contre 16%
Homme actif	41% contre 32%

**Possession d'un insert à bois : oui** (11 % sur 2018 individus)

<u>Type énergie chauffage appoint : bois</u>	<u>42 % contre 10 %</u>
<u>Pavillon</u>	<u>93 % contre 62 %</u>
<u>Communes &lt; 2000 habitants</u>	<u>57 % contre 28 %</u>
<u>Chauffage d'appoint : Oui</u>	<u>71 % contre 41 %</u>
<u>Chauffage principal : bois</u>	<u>31 % contre 10 %</u>
<u>Construction : après 1982</u>	<u>35 % contre 14 %</u>
<u>Accédant</u>	<u>31 % contre 12 %</u>
Bois intéressant car peu coûteux	61 % contre 37 %
Bois intéressant pour chauffage principal	51 % contre 29 %
<u>Village-bourg</u>	<u>45 % contre 25 %</u>
Lave-vaisselle : oui	54 % contre 35 %
En ménage, marié	82 % contre 67 %
<u>Province</u>	<u>94 % contre 82 %</u>
<u>Habitat dispersé</u>	<u>18 % contre 8 %</u>
<u>Propriétaire</u>	<u>58 % contre 43 %</u>
Chauffage central : non	36 % contre 23 %
5 pièces	30 % contre 21 %
Chauffage principal : électricité	34 % contre 24 %

**C. Les appareils ménagers faiblement consommateurs en énergie**

*"Pensez-vous que l'achat systématique d'appareils ménagers (réfrigérateur, lave linge,...) faiblement consommateurs en énergie, puisse entraîner une économie notable sur votre facture d'électricité ?"*

1. Oui	42 %
2. Non	43 %
3. Ne sait pas	15 %

La possibilité d'économiser notablement sur sa facture d'électricité en achetant des appareils ménagers faiblement consommateurs en énergie n'est ressentie que par 42 % des Français.

Pourtant, les Français déclarent souvent tenir compte, lors de l'achat d'un gros appareil électro-ménager, des informations sur la puissance et la consommation d'énergie de cet appareil, figurant sur l'étiquette. C'est lors de la vague d'automne 1988 (1) que cette question avait été posée : 64% des Français déclaraient tenir "un peu" ou "beaucoup" compte de ces informations (dont 34% "beaucoup") ; 36% ne pas en tenir compte du tout lors de leurs achats. L'amélioration de l'étiquetage répondait de plus aux aspirations de la majeure partie de la population : 76% des Français se déclaraient alors favorables à un affichage plus précis et plus complet de la puissance et la consommation d'électricité de ces appareils, tandis que 6% étaient "peu" ou "pas du tout" favorables et 17% "indifférents ou sans opinion".

**Ceux qui pensent que l'achat systématique d'appareils faiblement consommateurs en énergie peut entraîner une économie notable sur leur facture d'électricité (42% de l'ensemble de la population)** ne présentent que des caractéristiques faiblement marquées. Il s'agit, plus fréquemment que dans l'ensemble, d'une population peu diplômée, mais de formation technique (niveau bepc-technique: 42%, contre 39% dans l'ensemble ; cep-cap : 20%, contre 17% dans l'ensemble). Leurs conditions de vie apparaissent plutôt modestes si l'on en juge les restrictions déclarées, notamment sur les équipements ménagers (42%, contre 38%). Assez au courant des innovations en matière d'appareils complémentaires aux installations de chauffage réducteurs de consommation d'énergie, les individus de ce groupe ont souvent entendu parler des ampoules basse consommation (56%, contre 51% dans l'ensemble), du thermostat (95%, contre 93% dans l'ensemble), du programmeur (72%, contre 68% dans l'ensemble) ou de l'insert à bois (62% contre 59% dans l'ensemble). D'autre part, 37% des individus du groupe se déclarent "plutôt favorables" à l'application en France d'une taxe sur les factures d'électricité permettant le développement des énergies renouvelables (contre 31% dans l'ensemble).

---

(1) Collection des Rapports du Crédoc "Rapport Energie" Phase XI - Automne 1988 - N°62, Juillet 1989

**Ceux qui pensent que l'achat systématique d'appareils faiblement consommateurs en énergie ne peut pas entraîner d'économie notable sur leur facture d'électricité (43% de l'ensemble de la population) ont des conditions financières meilleures que celles du groupe précédent. Ils considèrent, pour 26%, que leur niveau de vie personnel "va un peu mieux" depuis 10 ans (23% dans l'ensemble) et, pour 55%, que les dépenses de logement ne constituent pas, pour leur foyer, de gros problème (52% dans l'ensemble). D'autre part, 32% ne sont pas du tout favorables à l'instauration d'une taxe pour favoriser le développement des énergies renouvelables (contre 28% dans l'ensemble). On ne dénote pas d'autres caractéristiques particulières à ce groupe.**

**15% des Français n'ont pas répondu à cette question sur l'achat des appareils consommateurs d'énergie. Qui sont-ils ? Principalement des personnes âgées : le plus souvent, on se trouve en effet face à des personnes de 60 ans ou plus (39% du groupe, contre 25% dans l'ensemble), principalement des femmes (26%, contre 14% dans l'ensemble). 61% des individus du groupe sont d'ailleurs des femmes (contre 53% dans l'ensemble). 28% vivent seul dans leur logement (contre 15% dans l'ensemble). Les retraités représentent 31% du groupe (contre 20% dans l'ensemble).**

## II - L'ENERGIE DE CHAUFFAGE ET LE CHOIX D'UN LOGEMENT

### A. Rôle des promoteurs ou constructeurs

*"Si les promoteurs ou constructeurs avaient l'obligation d'indiquer précisément pour chaque logement les consommations d'énergie de chauffage (par an et par m<sup>2</sup> de surface), en tiendriez-vous compte lors de l'achat d'un logement ?"*

*80% des Français tiendraient compte d'une telle indication.*

Plus précisément, **43% déclarent qu'ils tiendraient "beaucoup compte" de cette information** et 38% qu'ils en tiendraient "assez compte". Cette obligation de la part des promoteurs ou des constructeurs serait donc la bienvenue auprès du public. Seulement 10% des Français déclarent qu'ils en tiendraient "peu compte" et 8% "pas du tout compte".

Ce résultat confirme l'intérêt porté par les Français à leurs dépenses de chauffage. Rappelons ici les résultats d'une question posée lors de la vague d'automne 1990 (1), relative à l'intérêt porté par les Français au montant annuel de leur consommation d'énergie (domestique et chauffage) : 43% déclaraient "s'y intéresser et en avoir une idée précise" et 33% "s'y intéresser, mais ne pas en avoir une idée précise".

D'autre part, une autre question de la vague d'automne 1990 portait sur l'importance attribuée par les Français à divers critères concernant le chauffage, lors de l'achat d'un logement neuf ; parmi quatre critères proposés, "la consommation et la dépense prévisionnelle d'énergie (chauffage, eau chaude)" était citée en premier lieu par 38% des enquêtés. On trouvait ensuite pour les autres critères : 25% des réponses pour "la qualité du chauffage", 22% pour "la commodité d'utilisation" et 16% pour "l'énergie utilisée".

-----  
 (1) - Collection des rapports du CREDOC "Opinions sur l'énergie et ses utilisations". Vague d'Automne 1990 - N° 105, Septembre 1991.

Il n'est donc pas étonnant qu'une large majorité de Français (80%) déclarent qu'ils tiendraient compte d'une indication précise de consommation d'énergie de chauffage lors de l'achat d'un logement.

*Un vif désir d'information sur la consommation d'énergie de chauffage, en cas d'achat de logement, s'accompagne souvent d'une forte impression de restriction des choix en matière d'énergie de chauffage, du fait des décisions des promoteurs ou des pouvoirs publics.*

Au printemps 1991, les enquêtés devaient également répondre à la question suivante : *"Certains disent que les décisions prises en matière d'urbanisme et de construction de logements par les pouvoirs publics ou les promoteurs n'offrent pas aux consommateurs la possibilité de choisir librement leur énergie de chauffage. Etes-vous d'accord avec cette affirmation ?"* Les résultats de cette question seront analysés ultérieurement. Mais on peut d'ores et déjà relever que **68% des Français se déclarent "tout à fait d'accord" ou "assez d'accord" avec cette affirmation.** Or, les réponses à cette question s'avèrent très corrélées avec celles qui portent sur l'obligation pour les promoteurs d'indiquer précisément les consommations d'énergie. Ainsi, parmi ceux qui tiendraient "beaucoup compte" d'une indication des promoteurs précisant les consommations d'énergie de chauffage, la moitié (49% exactement) sont "tout à fait d'accord" avec le fait que la politique d'urbanisme actuelle ne laisse pas la possibilité aux consommateurs de choisir librement leur énergie de chauffage (contre 36% dans l'ensemble). Parallèlement, ceux qui tiendraient "assez compte" de cette information de consommation se révèlent souvent "assez d'accord" avec l'existence d'une situation d'absence de choix de l'énergie de chauffage en cas d'achat de logement neuf.

*Une plus grande information est plus souvent réclamée par ceux qui sont préoccupés par le montant de leur facture de chauffage.*

45% de ceux qui tiendraient "beaucoup compte" d'une information précise de la part des promoteurs trouvent que leurs dépenses de chauffage sont plus élevées cette année (contre 42% dans l'ensemble). A l'opposé, parmi ceux qui n'en tiendraient "pas du tout compte", 18% ne savent pas évaluer l'évolution de leurs dépenses de cet hiver par rapport à l'an passé (contre 12% dans l'ensemble). **Ainsi un désintérêt pour le montant de sa propre consommation d'énergie est lié à un même désintérêt pour les mesures prises dans le but de faciliter l'évaluation de ce montant par l'acheteur éventuel d'un logement.**

**TABLEAU 8**

La prise en compte de la consommation d'énergie lors de l'achat d'un logement neuf, selon l'opinion sur les possibilités offertes par les politiques d'urbanisme de choisir son énergie de chauffage.

en % sur 2018 individus

Pol. urban. (2) Prise en compte (1)	tout à fait d'accord	assez d'accord	peu d'accord	pas du tout d'accord	nsp	ensemble
beaucoup	<b>49.0</b>	22.7	15.5	10.6	*	100.0
assez	27.7	<b>42.5</b>	18.1	8.8	2.9	100.0
peu	19.0	37.5	<b>28.5</b>	13.8	*	100.0
pas du tout	33.5	20.9	18.9	<b>25.5</b>	*	100.0
nsp	*	*	*	*	*	100.0
ensemble	36.3	31.7	18.0	11.5	2.5	100.0

\* effectifs faibles

(1) - Le libellé exact de la question est : "Si les promoteurs ou constructeurs avaient l'obligation d'indiquer précisément pour chaque logement les consommations d'énergie de chauffage (par an et par m<sup>2</sup> de surface), en tiendriez-vous compte lors de l'achat d'un logement ?"

(2) - Le libellé exact de la question est : "Certains disent que les décisions prises en matière d'urbanisme et de construction de logement par les pouvoirs publics ou les promoteurs n'offrent pas aux consommateurs la possibilité de choisir leur énergie de chauffage. Etes-vous d'accord avec cette affirmation ?"

*Ce sont les Français les mieux informés en matière de chauffage qui souhaitent le plus souvent voir se développer l'obligation pour les promoteurs ou les constructeurs d'indiquer précisément les consommations d'énergie de chauffage : l'information appelle l'information.*

Les appareils complémentaires aux installations de chauffage qui peuvent réduire la consommation d'énergie ou la facture d'électricité sont plus souvent connus et plus souvent utilisés par ceux qui tiendraient "beaucoup compte" d'informations précises de la part des promoteurs ou constructeurs. Ainsi, ont-ils plus souvent qu'en moyenne (de 2 à 5 points de plus), entendu parler de régulateur thermique, d'ampoules basse consommation, d'insert à bois, de programmateur, de thermostat, de délesteur et possèdent-ils un insert à bois, un thermostat ou des ampoules basse consommation.

*Une tendance en faveur des énergies renouvelables se dégage chez ceux qui souhaitent plus d'information.*

Une éventuelle taxe prélevée sur les factures d'électricité, destinée à favoriser le développement des énergies renouvelables (comme cela existe au Japon où elle est de 12 francs par an et par ménage), est mieux acceptée chez ceux qu'on appellera "les preneurs d'informations" sur le coût de l'énergie de chauffage. Cette catégorie apparaît donc "ouverte" aux nouvelles énergies, tout comme elle est "ouverte" aux économies d'énergie et à une bonne information (36% se déclarent "plutôt favorables" à cette taxe, contre 31% dans l'ensemble). A l'inverse, 38% de ceux qui déclarent qu'ils ne tiendraient "pas du tout compte" des informations des promoteurs ne sont "pas du tout favorables" à l'instauration d'une taxe en faveur des énergies renouvelables (contre 28% dans l'ensemble).

L'affirmation selon laquelle "il existe déjà en France des équipements de qualité et des installations performantes qui fonctionnent à l'énergie solaire", suscite un plein accord de la part de 40% des "preneurs d'information", c'est-à-dire ceux qui tiendraient "beaucoup compte" d'une indication de la consommation d'énergie lors de l'achat d'un logement (contre 35% dans l'ensemble). Les degrés d'accords exprimés en réponse à cette question sur les installations solaires performantes sont d'ailleurs corrélés avec ceux exprimés pour la question sur l'obligation des promoteurs.

Les innovations en général ne rebutent donc pas les "preneurs d'information" sur la consommation d'énergie, qu'elles concernent des appareils complémentaires aux installations de chauffage ou des équipements fonctionnant à l'énergie solaire, pourvu que, on le pressent, elles soient au service du consommateur et qu'elles visent, entre autres, à économiser l'énergie.

*Face à une obligation plus marquée pour les promoteurs d'indiquer les consommations d'énergie, qui sont "les preneurs d'information", "les indifférents" ou "les rebutés" ?*

Diverses caractéristiques socio-démographiques influent sur la composition de chaque groupe de répondants ; il s'agit principalement des variables : statut matrimonial, âge, sexe et occupation actuelle de l'enquêté. Ainsi, ce sont plus souvent les individus mariés (ou en ménage) qui tiendraient "beaucoup compte" de ce type d'information (71 %, contre 67 %). Les célibataires en tiendraient plus souvent "assez compte". Dans le premier groupe ("beaucoup compte"), on trouve principalement des individus âgés de 25 à 39 ans (35 %, contre 30 %) et principalement des femmes. Dans le second, les hommes jeunes sont plus nombreux que dans l'ensemble, ainsi que les étudiants (8 %, contre 5 %). Parmi ceux qui ne tiendraient "pas du tout compte" de ces informations, on trouve beaucoup de retraités et de personnes âgées d'au moins 60 ans (37 %, contre 25 %), principalement des femmes. Enfin, le groupe de ceux qui tiendraient "peu compte" de ces informations, ne se distingue pas de l'ensemble de la population.

TABLEAU 9

Caractéristiques socio-démographiques les plus marquantes pour chaque catégorie de répondants (1).

(en %)

	Tiendraient "beaucoup compte"	Tiendraient "assez compte"	Tiendraient "peu compte"	Ne tiendraient "pas du tout compte"
Statut matrimonial	en ménage, marié 71 (67) *	célibataire 22 (18)	-	-
Age	25-39 ans 35 (30)	24 ans et moins 17 (14)	-	60 ans et plus 37 (25)
Age-sexe	25-39 ans femme 19 (16)	24 ans et moins homme 10 (7)	-	60 ans et plus femme 23 (14)
Situation actuelle	actif 55 (51)	étudiant 8 (5)	-	retraité 31 (20)
Sexe	femme 56 (53)	-	-	-
Sexe-activité	femme active 22 (20)	-	-	-
Statut matrimonial	en ménage, femme 37 (34)	célibataire homme 13 (11)	-	-

\* 71 % de ceux qui tiendraient "beaucoup compte" des informations des promoteurs sont "en ménage-marié" (contre 67 % dans l'ensemble).

(1) - Le libellé de la question était précisément celui-ci : "Si les promoteurs ou constructeurs avaient l'obligation d'indiquer précisément pour chaque logement les consommations d'énergie de chauffage (par an et par m<sup>2</sup> de surface), en tiendriez-vous compte lors de l'achat d'un logement ?"

**B. Les décisions prises en matière d'urbanisme et la liberté de choix de l'énergie par le consommateur.**

*" Certains disent que les décisions prises en matière d'urbanisme et de construction de logements par les pouvoirs publics ou les promoteurs n'offrent pas aux consommateurs la possibilité de choisir librement leur énergie de chauffage. Etes-vous d'accord avec cette affirmation ?".*

**68% des Français sont d'accord pour dénoncer cette atteinte à la liberté de choix du consommateur.**

Plus précisément, 36% se déclarent "tout à fait d'accord" avec l'affirmation énoncée et 32% "assez d'accord". A l'opposé, 30% des Français ne ressentent pas cette impossibilité de choisir librement leur énergie de chauffage, soit 18% de "peu d'accord" et 12% de "pas du tout d'accord".

La politique d'urbanisme empêche-t-elle de choisir librement son énergie de chauffage ? Ceux qui le pensent profondément (**nous faisons ici référence à ceux qui sont "tout à fait d'accord"** avec ce fait), s'avèrent souvent insatisfaits de leur cadre de vie, du fonctionnement de la société en général et de celui de certaines de ses institutions en particulier. On ressent chez eux un mécontentement général : insatisfaction de leur logement (6%, contre 4%), de leur cadre de vie quotidien (7%, contre 5%), de l'évolution du niveau de vie des Français depuis 10 ans (19%, contre 16%), du fonctionnement de la société actuelle qu'il faudrait, selon eux, transformer (83%, contre 80%) et du fonctionnement de la justice (36%, contre 31%). Cette insatisfaction est associée chez eux à un sentiment d'insécurité et une grande inquiétude à divers propos, notamment vis-à-vis d'un éventuel accident de centrale nucléaire.

Par contre, on dénote ici un assentiment à l'égard des énergies renouvelables. Ainsi, considèrent-ils qu'il existe en France des équipements solaires performants (43 % sont "tout à fait d'accord" avec ce fait, contre 35 % dans l'ensemble) ; 37 % seraient plutôt favorables à une taxe qui favoriserait le développement des énergies renouvelables (contre 31 % dans l'ensemble) ; le bois est pour eux une énergie pas intéressante pour le chauffage car il faut préserver la forêt (11 %, contre 8 % dans l'ensemble) ; ils tiendraient souvent "beaucoup compte" d'informations sur la consommation d'énergie de la part des promoteurs (58 %, contre 43 % dans l'ensemble) et ils connaissent plus souvent certains appareils complémentaires aux installations de chauffage réducteurs de consommation d'énergie (principalement les ampoules basse consommation : 58 %, contre 51 % dans l'ensemble). Qui sont-ils ? Des Français qui s'imposent souvent des restrictions (61 %, contre 57 % dans l'ensemble), locataires de leur logement (43 %, contre 38 %), résidant dans la région parisienne. Les individus âgés de 40 à 59 ans représentent 35 % du groupe (31 % dans l'ensemble).

**Ceux qui sont "peu" ou "pas du tout d'accord" avec l'existence de restrictions de la liberté de choix de l'énergie de chauffage par les décisions d'urbanisme, ont pour principales caractéristiques de résider en province, dans des communes de moins de 2000 habitants, le plus souvent en pavillon. C'est parmi ceux qui ont répondu "pas du tout d'accord" que les écarts à la moyenne sont les plus marqués : 93 % résident en province (82 % dans l'ensemble), 76 % logent en pavillon (62 % dans l'ensemble), 38 % font partie de communes de moins de 2000 habitants (28 % dans l'ensemble). Les jeunes provinciaux de moins de 40 ans représentent 46 % du groupe (37 % dans l'ensemble).**

Les locataires, les résidents des grandes villes et principalement ceux de la région parisienne dénoncent davantage les décisions prises en matière d'urbanisme : elles n'offrent pas aux consommateurs, selon eux, la possibilité de choisir librement leur énergie de chauffage. Pour ceux qui dénoncent ces décisions, tout ne va pas pour le mieux dans la société actuelle, dont ils souhaitent la transformation. Ces individus portent entre autres, dans le domaine de l'énergie, leurs espoirs dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie. A l'opposé, on trouve davantage de provinciaux et principalement de résidents en pavillon, pour estimer que les décisions prises en matière d'urbanisme n'ont pas pour conséquence une limitation du choix offert en matière d'énergie de chauffage.

Variables socio-démographiques et variables d'opinion les plus caractéristiques des Français qui sont "tout à fait d'accord" avec l'idée suivante : la politique d'urbanisme n'offre pas aux consommateurs la possibilité de choisir librement leur énergie de chauffage.

Locataire	43 % contre 38 % *
La justice fonctionne très mal	36 % contre 31 %
Périphérie, banlieue	34 % contre 30 %
Paris, agglomération	19 % contre 15 %
Pas du tout satisfait de son logement	6 % contre 4 %
S'imposent régulièrement des restrictions	61 % contre 57 %
La société a besoin de se transformer	83 % contre 80 %
Beaucoup inquiet d'un accident de centrale	39 % contre 35 %
Villes de 100 000 habitants et plus	32 % contre 28 %
Niveau de vie des Français va beaucoup moins bien depuis 10 ans	19 % contre 16 %
40-59 ans homme	18 % contre 15 %
40-59 ans	35 % contre 31 %
Pas du tout satisfait de son cadre de vie quotidien	7 % contre 5 %

\* Lecture du tableau : 43 % de ceux qui sont "tout à fait d'accord" avec l'affirmation énoncée dans la question sont locataires (alors qu'il y a 38 % de locataires en moyenne).

Variables socio-démographiques les plus caractéristiques des Français qui sont "**peu d'accord**" avec l'idée suivante : la politique d'urbanisme n'offre pas aux consommateurs la possibilité de choisir librement leur énergie de chauffage.

Pavillon	69 % contre 62 %
Communes de moins de 2000 habitants	34 % contre 28 %
Province	87 % contre 82 %
Femmes inactives	39 % contre 33 %

Variables socio-démographiques les plus caractéristiques des Français qui ne sont "**pas du tout d'accord**" avec l'idée suivante : la politique d'urbanisme n'offre pas aux consommateurs la possibilité de choisir librement leur énergie de chauffage.

Province	93 % contre 82 %
Communes de moins de 2000 habitants	38 % contre 28 %
Pavillon	76 % contre 62 %
Hommes	55 % contre 47 %
Exploitants agricoles	8 % contre 4 %
Habitat dispersé	14 % contre 8 %

**TABLEAU 10**

Opinion sur l'existence d'une restriction de la liberté de choix de l'énergie de chauffage du fait des décisions d'urbanisme, selon la taille d'agglomération

en % sur 2018 individus

	< 2000 hab.	2000 à 20 000 hab.	20 000 à 100 000 h.	100 000 h et plus	Paris agglomér.	Ensemble
Tout à fait d'acc.	20.4	14.1	14.5	31.8	19.2	100.0
Assez d'accord	27.5	14.5	12.5	27.5	18.0	100.0
Peu d'accord	34.0	17.9	14.7	23.2	10.2	100.0
Pas du tout d'acc.	38.1	17.2	12.2	26.0	6.5	100.0
Ne sait pas	*	*	*	*	*	100.0
Ensemble	27.5	15.5	13.6	28.0	15.4	100.0

\* effectifs faibles

**TABLEAU 11**

Opinion sur l'existence d'une restriction de la liberté de choix de l'énergie de chauffage du fait des décisions d'urbanisme, selon le type de logement.

en % sur 2018 individus

	Pavillon	HLM/ILN autre immeuble	Autre	Ensemble
Tout à fait d'acc.	57.9	40.1	2.0	100.0
Assez d'accord	57.4	40.0	2.6	100.0
Peu d'accord	69.1	28.6	2.3	100.0
Pas du tout d'acc.	75.5	20.3	4.2	100.0
Ne sait pas	69.0	*	*	100.0
Ensemble	62.1	35.3	2.6	100.0

\* effectifs faibles

**C. La concurrence entre les producteurs d'énergie s'exerce-t-elle indépendamment des décisions des pouvoirs publics ?**

*"Pensez-vous que la concurrence entre les producteurs d'énergie s'exerce indépendamment des décisions des pouvoirs publics" ?*

*"Si non, regrettez-vous cette absence d'indépendance" ?*

**45% des Français pensent que la concurrence entre les producteurs d'énergie s'exerce indépendamment des décisions des pouvoirs publics. Parmi les 51% qui ne le pensent pas, 68% regrettent cette absence d'indépendance, 30% ne la regrettent pas.**

Autrement dit, 45 % des Français font un constat d'indépendance ; 35 % un constat de dépendance avec souhait d'indépendance ; 15 % un constat de dépendance sans souhait de modifier cet état de fait.

***Principales caractéristiques des 45% de Français qui pensent que la concurrence entre les producteurs d'énergie s'exerce indépendamment des décisions des pouvoirs publics.***

Il s'agit d'une population souvent peu diplômée : 42% des individus n'ont aucun diplôme ou seulement le cep (38% dans l'ensemble). Les femmes âgées de 60 ans ou plus représentent 18% du groupe (14% dans l'ensemble) et les femmes en général sont sur-représentées avec 56% (53% dans l'ensemble).

***Pour 51% des Français, cette concurrence ne s'exerce pas indépendamment des pouvoirs publics : il s'agit plutôt de diplômés.***

Sont sur-représentés ici les individus possédant le baccalauréat ou un diplôme d'études supérieures (29%, contre 24% dans l'ensemble). On compte parmi eux 15% de diplômés du supérieur ou des grandes écoles (12% dans l'ensemble). On trouve ici 52% d'hommes (47% dans l'ensemble), surtout des hommes actifs et ceux âgés de 40 à 59 ans.

*Parmi cette population constatant une dépendance vis-à-vis des pouvoirs publics, 68% des individus regrettent cette situation .....*

Parmi ceux qui regrettent cette absence d'indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics, on trouve principalement des enquêtés diplômés du baccalauréat ou plus (31 %, contre 24 %) et des enquêtés âgés de 40 à 59 ans (36 %, contre 31 %), principalement des hommes. On remarquera leur connaissance des divers appareils complémentaires aux installations de chauffage réducteurs de consommation d'énergie (par exemple, 25 % connaissent le délesteur, contre 20 %).

*.....et 30% ne la regrettent pas.*

Ceux qui ne regrettent pas cette absence d'indépendance sont principalement des jeunes : 26 % sont âgés de 24 ans et moins (14 % dans l'ensemble de la population) et on trouve ici 15 % d'hommes de cet âge (7 % dans l'ensemble). Les célibataires et ceux n'ayant pas eu d'enfant sont largement représentés, ainsi que les provinciaux âgés de moins de 40 ans. On compte 9 % d'étudiants (5 % dans l'ensemble de la population).

**TABLEAU 12**

Opinion sur la concurrence entre les producteurs d'énergie et son indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics, selon le diplôme d'enseignement général.

en % sur 2018 individus

	aucun cep	bepc technique	bac ét.sup.	ensemble
oui, s'exerce indépendam.	41.9	39.7	18.4	100.0
non, ne s'exerce pas indépendam.	31.7	39.2	29.1	100.0
ne sait pas	72.8	*	*	100.0
ensemble	37.8	38.7	23.5	100.0

\* effectifs faibles

**TABLEAU 13**

"Regrettez-vous cette absence d'indépendance ?", selon l'âge de l'enquêté

en % sur 1033 individus

	24 ans et moins	25 à 39 ans	40 à 59 ans	60 ans et plus	ensemble
oui	11.2	31.7	35.5	21.6	100.0
non	25.8	33.5	22.8	17.9	100.0
ne sait pas	*	*	*	*	*
ensemble de la pop.	14.0	30.5	31.0	24.5	100.0

\* effectifs faibles

## **DEUXIEME PARTIE**

### **LES ENERGIES RENOUVELABLES ET L'ENVIRONNEMENT**

## I - LE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES

### A. Instauration d'une taxe en faveur des énergies renouvelables

*"Une taxe de 12 francs par an et par ménage, prélevée sur les factures d'électricité, existe au Japon pour favoriser le développement des énergies renouvelables (solaire, éolienne, bois,...). Cette taxe est gérée par un organisme indépendant des producteurs d'énergie. Seriez-vous favorable à l'application d'une mesure similaire en France ?"*

**Plus de la moitié des Français se déclarent favorables à l'application d'une telle mesure. Plus exactement, 31% y sont "plutôt favorables" et 22% "assez favorables". Parmi les 41% qui ne sont pas favorables à une telle mesure, 13% le sont "peu" et 28% "pas du tout". Le développement des énergies renouvelables recueille donc l'avis favorable de la majorité des Français, même si ce développement doit se concrétiser par une nouvelle taxe.**

*Les deux populations qui se caractérisent le mieux sont celles qui ont donné des opinions extrêmes.*

**Ainsi, ceux qui se déclarent "plutôt favorables" (31% de l'ensemble de la population), sont souvent diplômés au moins du baccalauréat : 34%, contre 24% dans l'ensemble. Les diplômés d'études supérieures ou des grandes écoles représentent en particulier 18% du groupe (contre 12% dans l'ensemble). Les revenus mensuels sont élevés (15 000 Francs et plus) pour 22% du groupe (contre 16% dans l'ensemble). Cadres, professions libérales et professions intermédiaires sont les catégories socio-professionnelles les plus sur-représentées ici. Les actifs et les hommes âgés de 40 à 59 ans sont également souvent "plutôt favorables" (57% d'actifs, contre 51% dans l'ensemble). Dans ce groupe, la relation aux découvertes scientifiques et aux innovations technologiques est plutôt positive : 45% considèrent que les découvertes scientifiques "améliorent beaucoup la vie" (contre 36% dans l'ensemble). Les enquêtés de ce groupe ont souvent entendu parler d'appareils permettant d'économiser l'énergie et ils sont partisans de l'achat d'appareils ménagers faiblement consommateurs en**

énergie. Leur opinion en faveur d'une taxe permettant le développement des énergies renouvelables est bien complétée par leur position à l'égard du fonctionnement des équipements à l'énergie solaire : 42% des individus du groupe sont "tout à fait d'accord" avec l'affirmation : *"il existe en France des équipements de qualité et des installations performantes qui fonctionnent à l'énergie solaire"* (contre 35% dans l'ensemble).

***28% des Français ne sont "pas du tout favorables" à l'instauration d'une telle taxe. Ce sont principalement des individus ayant des difficultés financières et peu confiants en l'avenir.***

21% d'entre eux considèrent que leur niveau de vie "va beaucoup moins bien" depuis 10 ans (contre 12% dans l'ensemble), 15% éprouvent "beaucoup de difficultés à joindre les deux bouts" et pour 13%, les conditions de vie vont "beaucoup se détériorer d'ici 5 ans". Les dépenses de logement sont jugées très lourdes par 6% (contre 4%) et 38% ne possèdent pas de produit d'épargne liquide (contre 31%). Ces difficultés sont à rapprocher d'une certaine insatisfaction vis-à-vis de la société actuelle et sont associées à des inquiétudes (accident de centrale nucléaire, chômage, agression dans la rue, guerre). Insatisfaits et inquiets, 18% des individus du groupe considèrent de plus que les découvertes scientifiques n'améliorent pas du tout la vie (contre 11% dans l'ensemble). On trouve ici beaucoup d'hommes (53%, contre 47% dans l'ensemble) et principalement des hommes mariés ou vivant maritalement (42%, contre 33% dans l'ensemble) ; souvent leur conjoint n'exerce plus d'activité professionnelle et eux-mêmes sont peu ou pas diplômés (44% n'ont aucun diplôme ou seulement le cep, contre 37% dans l'ensemble).

TABLEAU 14

Avis sur la taxe pour développer les énergies renouvelables, selon le diplôme d'enseignement général.

en % sur 2018 individus

	aucun-cep	bepc technique	bac. études sup.	ensemble
plutôt favorable	27.5	38.7	33.8	100.0
assez favorable	33.6	44.1	22.3	100.0
peu favorable	43.8	36.0	20.2	100.0
pas du tout favorable	44.0	39.1	16.9	100.0
ne sait pas	62.7	24.5	12.8	100.0
ensemble	37.8	38.7	23.5	100.0

### B - Avis sur les équipements fonctionnant à l'énergie solaire

Lors de cette vague de printemps 1991, les Français ont dû donner leur avis sur la qualité et les performances des équipements et des installations alimentés à l'énergie solaire. La question était ainsi rédigée : *Etes-vous d'accord avec cette affirmation : " Il existe déjà en France des équipements de qualité et des installations performantes qui fonctionnent à l'énergie solaire "*. Une grille d'accord allant de "tout à fait d'accord" à "pas du tout d'accord" servait de support aux réponses. Environ le tiers des Français se déclarent "tout à fait d'accord" avec cette affirmation (35%), un second tiers "assez d'accord" (35%) et un troisième "peu d'accord, pas du tout d'accord" (respectivement 21% et 7%).

Ce résultat peut être comparé aux réponses à une question de la vague d'automne 1990, qui concernait *les obstacles à l'utilisation de l'énergie solaire*. Pour les Français, le manque

d'information était l'obstacle primordial (cité en première réponse par 40% des Français), tandis que le prix élevé à l'installation en rebutait 36%. *Pour seulement 17% de la population, le doute sur la qualité et les performances des équipements était un handicap majeur à l'utilisation de l'énergie solaire.*

Revenons à la vague de printemps 1991. **Les individus "tout à fait d'accord" avec l'existence d'équipements de qualité et d'installations performantes fonctionnant à l'énergie solaire (35% exactement)** ont plus généralement des opinions favorables aux économies d'énergies et aux énergies renouvelables. Les réponses à plusieurs questions prouvent cette cohérence d'opinions. 44% de ces Français se déclarent "tout à fait d'accord" avec le fait que les décisions prises en matière d'urbanisme et de construction de logements par les pouvoirs publics ou les promoteurs n'offrent pas aux consommateurs la possibilité de choisir librement leur énergie de chauffage (ensemble : 36%) ; 38% sont plutôt favorables à l'instauration d'une taxe en faveur des énergies renouvelables (ensemble: 31%) ; 49% tiendraient beaucoup compte, lors de l'achat d'un logement, d'indications précises des promoteurs sur les consommations d'énergie de chauffage (43% dans l'ensemble). Le pourcentage d'individus ayant entendu parler d'ampoules basse consommation, d'un programmeur, d'un régulateur thermique, d'un insert à bois, d'un délesteur est supérieur à la moyenne (de 4 à 5 points) dans ce groupe d'individus.

On trouve plus fréquemment des hommes "tout à fait d'accord" avec cette affirmation (54%, contre 47% dans l'ensemble), principalement des hommes actifs ou mariés. 35% des individus du groupe sont âgés de 40 à 59 ans (31% dans l'ensemble). Le niveau d'études bepc-technique apparaît fréquemment (45%, contre 39% dans l'ensemble) et l'on compte 20% d'ouvriers (ensemble 17%).

**Ceux qui se déclarent "assez d'accord" avec l'affirmation énoncée** ont des opinions nuancées dans beaucoup d'autres domaines. Si le degré d'accord "assez" est souvent choisi, il correspond donc sûrement aussi à un manque d'information et une position peu marquée face à la question posée. Les réponses de ce type les plus caractéristiques sont : "assez d'accord" avec la politique d'urbanisme face au choix de l'énergie de chauffage pour le consommateur, "assez" en sécurité dans la vie quotidienne, tiendrait "assez compte" des

informations des constructeurs ou des promoteurs lors de l'achat d'un logement, "assez inquiet" de l'éventualité d'une guerre, "assez satisfait" du cadre de vie quotidien. Les femmes prédominent dans ce groupe : on en compte 60% (ensemble : 53%), surtout des femmes mariées ou inactives.

Les individus "peu d'accord" avec l'affirmation énoncée sont fréquemment âgés de 60 ans et plus (30%, contre 25% dans l'ensemble), les hommes de cet âge comptant pour 15%. Ce sont les femmes âgées et les femmes inactives en général qui se déclarent le plus souvent "pas du tout d'accord" avec l'affirmation énoncée : 25% sont âgées de 60 ans et plus (ensemble : 14%) et, en tout, 43% sont inactives (ensemble : 33%). 30% des individus du groupe ne possèdent aucun diplôme (ensemble : 20%). Pour 20%, les découvertes scientifiques n'améliorent pas du tout la vie (ensemble 11%).

Signalons enfin que les réponses aux questions d'opinion touchant l'énergie solaire convergent comme en témoignent le tableau suivant.

**TABLEAU 15**

Opinion sur la qualité du fonctionnement des équipements solaires, selon l'avis sur la taxe pour développer les énergies renouvelables.

en % sur 2018 individus

Avis sur la taxe Opinions sur la qualité des équip. solaires	plutôt favorable	assez favorable	peu favorable	pas du tout favorable	ne sait pas	ensemble
Tout à fait d'accord	37.6	19.0	9.3	29.7	4.4	100.0
Assez d'accord	26.6	25.6	16.8	23.6	7.4	100.0
Peu d'accord	28.6	19.8	13.5	30.0	8.1	100.0
Pas du tout d'accord	33.2	18.0	*	33.4	*	100.0
Ne sait pas	*	*	*	*	*	100.0
Ensemble	31.3	21.5	12.8	27.9	6.5	100.0

\* effectifs faibles

## II - LES ATTEINTES A L'ENVIRONNEMENT

*"Il existe de nombreuses atteintes à l'environnement (par exemple, fumées de combustion, cendres,...). Pour chacun des exemples suivants, quelle est à votre avis l'énergie la plus impliquée ?"*

- *Pour les fumées de combustion, c'est ...*
- *Pour le stockage de déchets radioactifs, c'est ...*
- *Pour la dégradation des paysages, c'est ...*
- *Pour les cendres, c'est ...*
- *Pour le réchauffement de l'atmosphère par effet de serre, c'est ...*
- *Pour les poussières et suies, c'est ...*

*\* (rappel du code : électricité - gaz - charbon - fioul - bois - énergies renouvelables, solaire éolienne - aucune)*

### A - L'énergie la plus impliquée par type d'atteinte à l'environnement

C'est au *fioul* et au *charbon* que sont le plus souvent attribuées les atteintes à l'environnement par *fumées de combustion* (45 % et 37 %).

*Le stockage de déchets radioactifs* incombe, selon 44% des Français, à *l'électricité*, mais 26% pensent que cette atteinte n'est due à aucune des énergies citées et 10% ont répondu "ne sait pas".

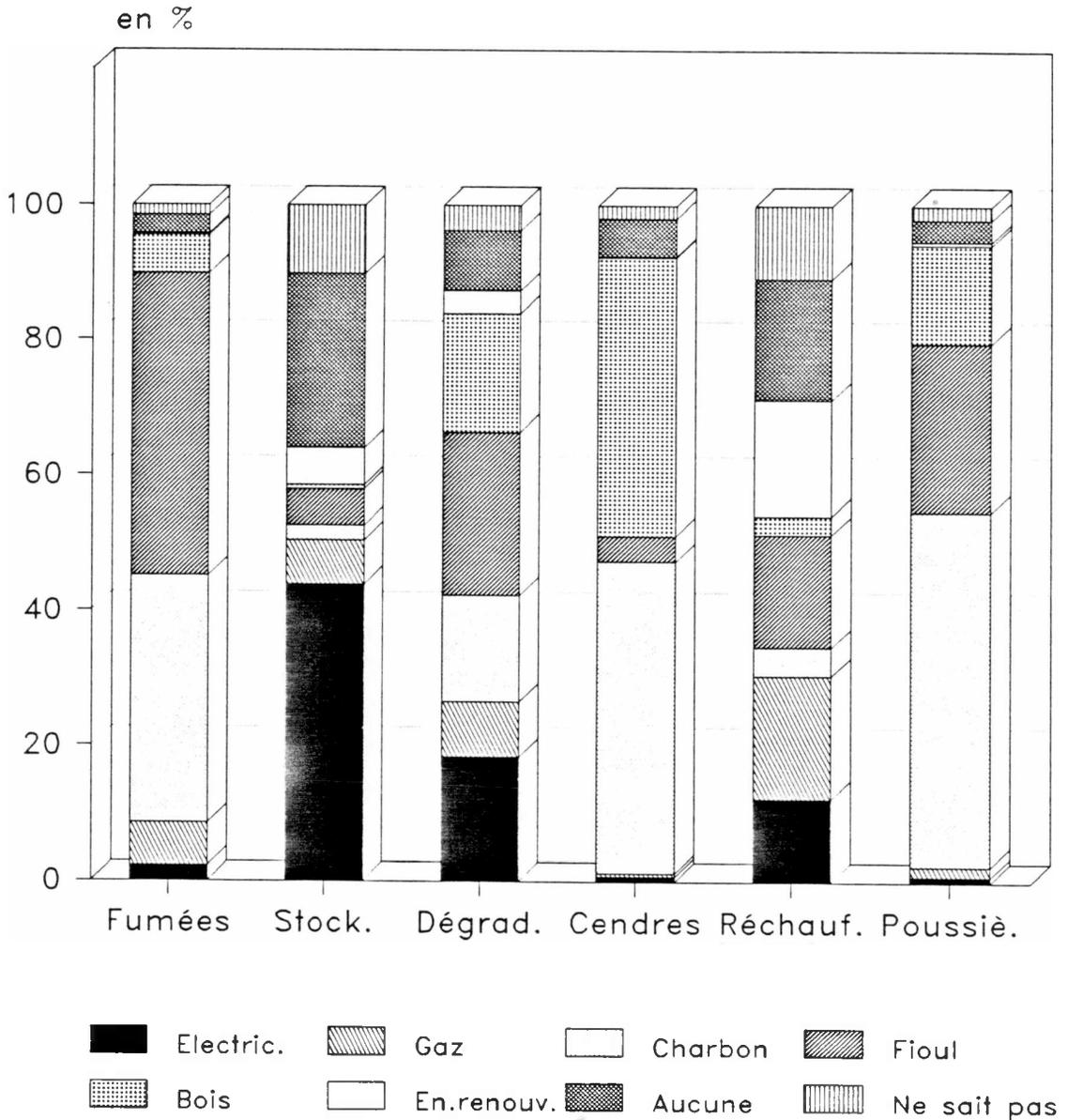
*La dégradation des paysages* concerne principalement le fioul, *l'électricité*, *le bois* et *le charbon* (respectivement 24%, 18%, 18% et 16% des réponses).

*Les cendres* sont dues au *charbon* selon 46% des Français et au *bois*, selon 41%.

*Le réchauffement de l'atmosphère par effet de serre* ne met pas vraiment en cause une énergie plutôt qu'une autre ; la répartition des résultats vise en effet quatre énergies : *le gaz* (18%), *les énergies renouvelables* (17%), *le fioul* (17%), *l'électricité* (12%). Il faut

# ENERGIE LA PLUS IMPLIQUEE

## par type d'atteinte à l'environnement





## B - Les atteintes à l'environnement par type d'énergie

*C'est le charbon qui a été le plus souvent cité comme étant l'énergie la plus impliquée si l'on considère toutes les atteintes à l'environnement évoquées. Le stockage des déchets radioactifs et le réchauffement de l'atmosphère par effet de serre sont les deux seuls cas où son implication est inférieure à 10% des réponses. Au total, en considérant simultanément les six formes de dégradation de l'environnement étudiées ici, 26% de l'ensemble des réponses (1) présentent le charbon comme l'énergie la plus polluante pour l'environnement (si l'on considère les critères proposés).*

*Le fioul a été également reconnu comme très souvent à l'origine des diverses pollutions. 20% des réponses attestent cette opinion. Le stockage de déchets radioactifs et les cendres sont les deux seuls postes peu cités en ce qui concerne le fioul (moins de 10% des réponses).*

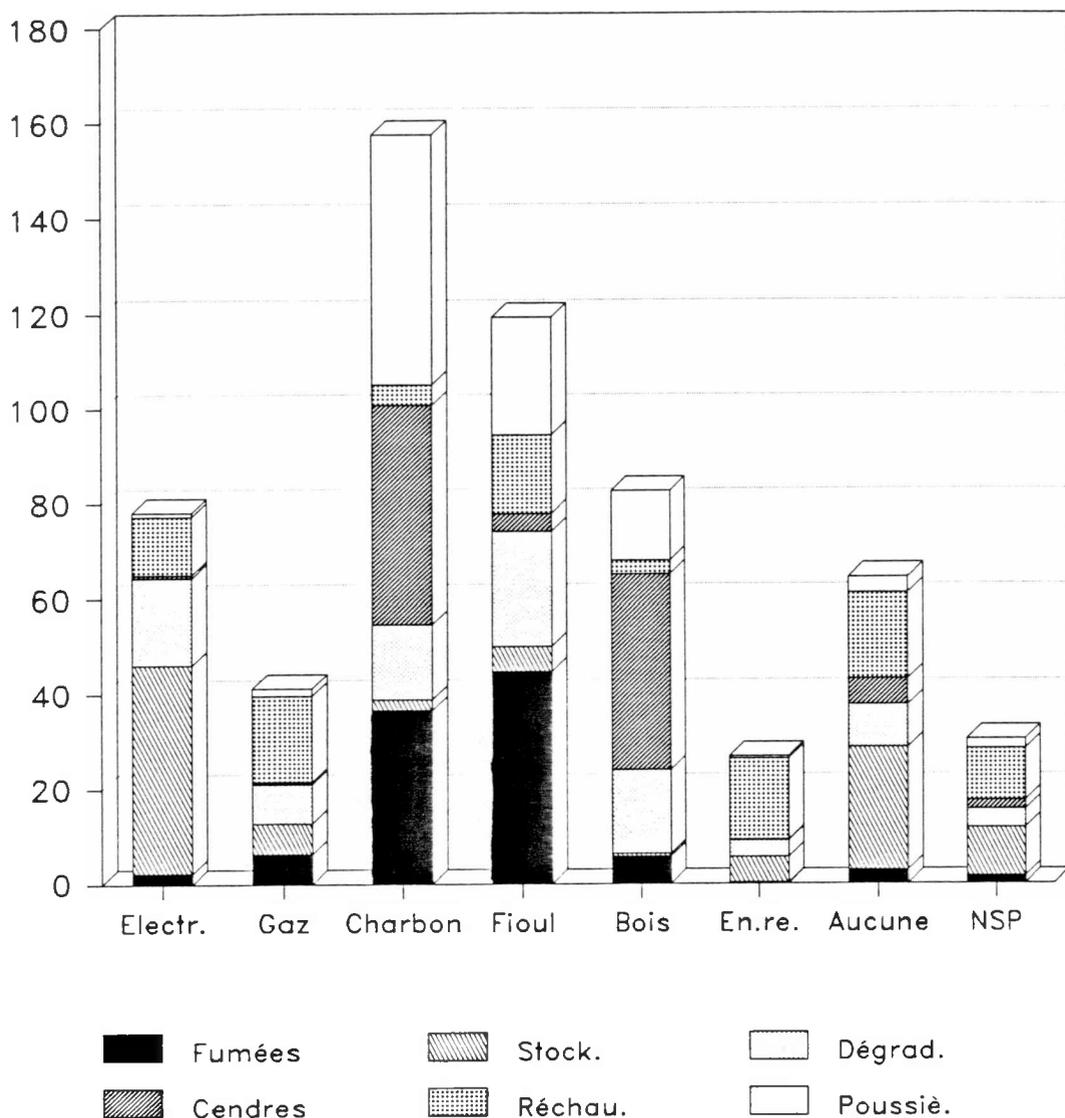
*Le bois et l'électricité, moins cités, représentent respectivement 14% et 13% des réponses. Le bois a été peu mis en avant en tant que responsable des pollutions de fumées de combustion, de stockage de déchets radioactifs et de réchauffement de l'atmosphère; l'électricité, elle, a été peu citée à propos des fumées de combustion, des cendres et des poussières et suies, mais largement à propos du stockage des déchets radioactifs.*

*Enfin, ce sont le gaz et surtout les énergies renouvelables qui sont considérés comme les énergies les moins polluantes pour l'environnement. On compte en moyenne seulement 7% de réponses désignant le gaz et 4% de réponses mettant en cause les énergies renouvelables. Ces deux énergies ont été citées dans moins de 10% des cas pour chaque atteinte à l'environnement proposée, sauf pour le réchauffement de l'atmosphère par effet de serre (respectivement 18% et 17% des réponses).*

-----  
 (1) - Ce pourcentage est la moyenne arithmétique des scores obtenus par le charbon aux six questions, à savoir : 36,6%, 2,2%, 15,8%, 46,1%, 4,3%, et 52,4%. On a donc accordé implicitement la même importance à chacun des six critères.

## ATTEINTES A L'ENVIRONNEMENT par type d'énergie

en points



on a cumulé ici les pourcentages de citations (scores)  
pour chacun des 6 critères

**Lors de la vague d'automne 1990**, deux questions avaient été posées recueillant les opinions des Français sur les énergies les plus polluantes en matière d'environnement et sur celles qui, selon eux, préservaient le plus l'environnement. Une liste de six énergies était alors présentée : charbon, électricité, énergies renouvelables, gaz, bois, fioul.

*51% des Français considéraient le fioul comme l'énergie la plus polluante et 33% désignaient le charbon. Le gaz était cité par 7%, l'électricité par 4%, le bois par 3% et les énergies renouvelables par 1%. Il s'avère donc que si l'on précise les diverses atteintes à l'environnement possibles, l'électricité et le bois apparaissent plus souvent comme polluants. En effet, on recueille au printemps 1991 de forts pourcentages de réponses positives concernant, pour l'électricité, la pollution due au stockage des déchets radioactifs (44%) et pour le bois, la pollution par les cendres (41%). Retenons néanmoins que le charbon et le fioul sont désignés, dans les deux questions retenues, comme les énergies les plus polluantes, mais pas dans le même ordre. En effet, sans précision sur les types d'atteintes, le fioul se détache assez nettement comme l'énergie la plus polluante, le charbon étant en seconde position. Mais lorsque l'on cumule les réponses à diverses atteintes précises, le charbon se dégage alors nettement comme le plus polluant, suivi du fioul : 46% des Français désignent le charbon comme l'énergie la plus impliquée dans l'atteinte à l'environnement par les cendres et 37% le citent comme intervenant néfastement par l'intermédiaire des fumées de combustion. Le charbon est d'ailleurs le seul type d'énergie pour lequel se dégage une implication aussi forte pour deux types d'atteintes. En général, une seule apparaît nettement : le stockage des déchets radioactifs pour l'électricité, les fumées de combustion pour le fioul, les cendres pour le bois.*

**L'analyse des modalités les plus caractéristiques pour chaque type d'énergie et pour chaque atteinte à l'environnement** permet de définir les variables les plus significatives et les croisements les plus probants.

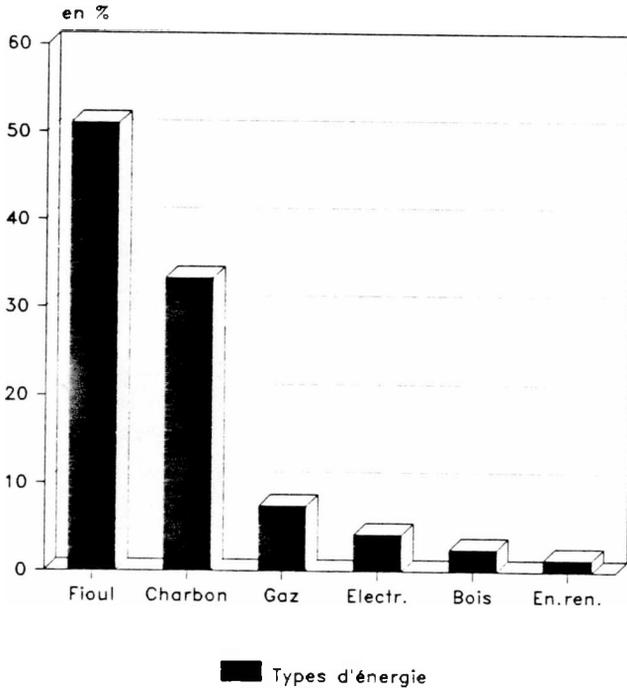
On constate tout d'abord que les enquêtés ont répondu aux questions en fonction de chaque type d'atteintes évoqué et non selon un engouement ou un a priori vis-à-vis d'une énergie en particulier. De ce fait, peu de cumuls d'appréciation marqués n'apparaissent en faveur ou en défaveur d'une même énergie.

*Les associations d'opinions les plus fréquentes* touchent, en premier lieu, l'électricité en ce qui concerne les atteintes "dégradation des paysages" et "stockage de déchets radioactifs". L'écart à la moyenne est de 12 points : 56% des personnes ayant cité l'électricité comme l'énergie la plus impliquée dans la dégradation des paysages l'ont également citée comme la plus impliquée dans le stockage des déchets radioactifs (contre 44% dans l'ensemble). Le second cas concerne le charbon en tant que responsable à la fois de la dégradation des paysages et des poussières et suies : 61% de ceux le citant pour la dégradation des paysages le citent également pour les poussières et suies, contre 52% dans l'ensemble. Le troisième cas touche l'électricité en tant qu'énergie la plus impliquée dans le réchauffement de l'atmosphère par effet de serre et dans le stockage des déchets radioactifs ; c'est le cas où l'écart est le plus important (20 points) : 64% de ceux qui citent l'électricité pour les déchets radioactifs la nomment aussi pour le réchauffement de l'atmosphère (contre 44% dans l'ensemble). Enfin, le quatrième cas retenu de cumul d'associations concerne le bois en tant qu'énergie la plus impliquée pour les poussières et suies, et en même temps pour les cendres : 53% des individus ayant cité le "bois" comme responsable des poussières et suies ont donné la même réponse en ce qui concerne les cendres (contre 41% dans l'ensemble). La réponse "aucune" est révélatrice d'une certaine prudence ou sous-information. Ce type de réponse est plus fréquent pour trois types d'atteintes : le stockage des déchets, le réchauffement de l'atmosphère et la dégradation des paysages et l'on constate dans ces trois cas un fort cumul de réponses "aucune" : il s'agit là fréquemment d'individus âgés d'au moins 60 ans - principalement des femmes - et d'individus non diplômés.

*On trouve des caractéristiques communes bien précises en ce qui concerne les Français ayant cité l'électricité comme l'énergie la plus impliquée, d'une part, pour le stockage des déchets radioactifs et d'autre part, pour la dégradation des paysages.* Les hommes sont ici plus nombreux, principalement les hommes actifs et ceux de 40 à 59 ans, mariés ou en ménage. Le niveau d'études est souvent celui du "baccalauréat-études supérieures". Enfin, un revenu mensuel d'au moins 15 000 Francs apparaît ici plus fréquemment qu'en moyenne.

## ENERGIES LES PLUS POLLUANTES

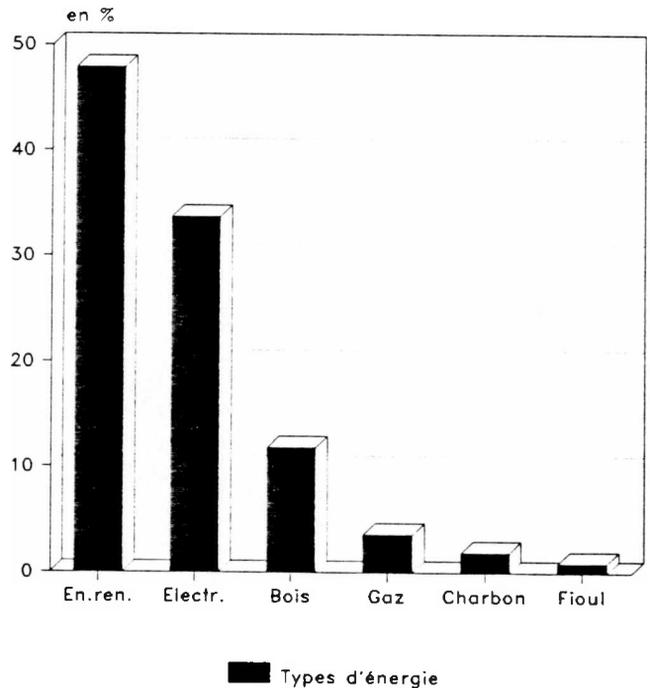
première réponse



Source CREDOC Automne 1990

## ENERGIES PRESERVANT LE PLUS L'ENVIRONNEMENT

première réponse



Source CREDOC Automne 1990

Modalités les plus caractéristiques des réponses "électricité" dans le cas des "stockages des déchets radioactifs" et de la "dégradation des paysages".

Caractéristiques	Stockage des déchets	Dégradation des paysages	Ensemble
Sexe : masculin	52.9	57.2	47.3
Hommes actifs	38.0	42.5	31.9
Hommes mariés, en ménage	39.2	43.0	33.1
Hommes 40-59 ans	20.2	21.3	15.1
Bac.ét.supérieures	28.8	29.9	23.5
Et.sup. Grdes écoles	16.2	18.0	12.1
15 000 Francs et plus	19.0	22.8	15.9

Lecture du tableau : parmi les individus ayant cité l'**électricité** comme l'énergie la plus impliquée pour le stockage des déchets radioactifs, il y a 53 % d'hommes, contre 47 % dans l'ensemble de la population. On en compte 57 % parmi ceux considérant l'électricité comme l'énergie la plus impliquée pour la dégradation des paysages.

*Si le charbon est cité comme l'énergie la plus impliquée pour plusieurs types d'atteintes, (principalement pour les fumées, les cendres et les poussières), il l'est par des groupes de profil différent selon le type d'atteintes mis en cause. Schématiquement, on peut dire que les personnes de 60 ans et plus (28 %, contre 25 %) résidant principalement en province ont cité plus fréquemment les fumées, les personnes de 40 à 59 ans (34 %, contre 31 %) et celles résidant à Paris ou dans les grandes villes pensent davantage aux cendres (6 % à Paris, contre 4 %) et les plus jeunes (moins de 40 ans) résidant à Paris ou sa région ainsi que les diplômés ont plus souvent cité les poussières et les suies. Une caractéristique commune apparaît légèrement sur-représentée dans les trois cas de figures : les résidents de la région du Nord, peut-être les mieux informés en ce qui concerne le charbon et ses implications pour l'environnement, représentent 9 à 11 % des citations (contre 7,5 % dans l'ensemble).*

*Le bois, en tant que responsable de la dégradation des paysages, des cendres et poussières, est plus souvent mis en cause par des jeunes, célibataires, résidant en province et principalement dans des communes de moins de 2000 habitants.*

Modalités les plus caractéristiques des réponses "bois" pour les atteintes "dégradation des paysages", cendres" et "poussières, suies" .

Caractéristiques	Dégradation des paysages	Cendres	Poussières, suies	Ensemble
Communes <2000 hab.	36.0	31.6	35.0	27.5
Célibataires	24.7	22.3	n.s	18.4
24 ans et moins	19.7	18.1	n.s	14.0
24 ans et moins ; hommes	n.s	10.3	n.s	7.2
24 ans et moins ; femmes	n.s	n.s	10.8	6.8
Jeunes province (<40 ans)	47.2	44.2	44.6	36.9

Lecture du tableau : parmi les individus ayant cité le bois comme l'énergie la plus impliquée pour la dégradation des paysages, 25% sont célibataires, contre 18% dans l'ensemble de la population. On en compte 22% parmi ceux considérant le bois comme l'énergie la plus impliquée pour les cendres.

n.s : non significatif

D'autre part, 13% de ceux qui ont mentionné le bois comme l'énergie la plus impliquée dans la dégradation des paysages considèrent cette énergie pas intéressante pour le chauffage, parce qu' "il faut préserver la forêt" (contre 8% dans l'ensemble). Enfin, 41% de ceux qui citent en premier lieu le bois pour les atteintes à l'environnement par les cendres, pensent que ce dernier est une énergie de chauffage intéressante, parce que "peu coûteuse" (contre 37% dans l'ensemble) ; il en est de même pour 44% de ceux qui désignent le bois en premier lieu pour la formation des poussières et des suies.

*La population définissant le fioul comme l'énergie la plus impliquée dans le réchauffement de l'atmosphère par effet de serre présente des caractéristiques bien définies.*

Il s'agit, dans 35% des cas, d'individus diplômés du baccalauréat ou de l'enseignement supérieur (ensemble : 24%). Ils sont souvent âgés de 25 à 39 ans (38%, contre 30% dans l'ensemble). On y trouve une sur-représentation masculine (57%) et beaucoup d'hommes actifs (40%). Les revenus sont au moins égaux à 15 000 Francs mensuels pour 26% du groupe (contre 16% dans l'ensemble) et les cadres et professions libérales ou intermédiaires y sont largement représentés.

On ne retrouve pas ces caractéristiques lorsqu'il s'agit de l'implication du fioul dans les fumées de combustion ou dans les poussières et suies. Dans ce dernier cas, la population est souvent composée d'individus de 40 à 59 ans (38%, contre 31%), principalement

d'hommes; dans le cas des atteintes à l'environnement par fumées de combustion, les caractéristiques socio-démographiques de la population ne sont pas significatives.

*Le gaz, plus souvent impliqué dans le réchauffement de l'atmosphère que dans d'autres atteintes à l'environnement, a été principalement désigné par une population jeune, étudiante et parisienne (20% de personnes âgées de 24 ans ou moins et 20% de résidents à Paris ou dans son agglomération, contre respectivement 14% et 15% dans l'ensemble).*

Enfin, ce sont principalement les femmes jeunes, célibataires et les femmes actives qui ont le plus souvent cité *les énergies renouvelables comme les plus impliquées dans le réchauffement de l'atmosphère* (60% de femmes, 12% de femmes de 24 ans et moins, 12% de femmes célibataires, 28% de femmes actives, contre respectivement 53%, 7%, 8% et 20% dans l'ensemble).

### III - L'IMAGE DU BOIS

Trois questions ont été posées aux Français au printemps 1991 sur la façon dont ils percevaient le bois en tant qu'énergie de chauffage :

*"En ce qui concerne le bois comme énergie de chauffage, diriez-vous que cette énergie est" :*

- 1) Intéressante pour le chauffage principal
- 2) Intéressante seulement en tant que chauffage d'appoint
- 3) Pas intéressante

→ Pourquoi principalement ?

- 1) C'est une énergie peu coûteuse
- 2) Cela permet d'utiliser une ressource locale
- 3) Cela met en valeur la forêt
- 4) C'est une sécurité d'approvisionnement
- 5) Cela préserve l'environnement

→ Pourquoi principalement ?

- 1) L'approvisionnement est difficile
- 2) Il faut beaucoup de place
- 3) C'est une "corvée"
- 4) Cela coûte cher
- 5) Il faut préserver la forêt
- 6) Autre

***Pour 50% des Français, le bois est intéressant seulement pour le chauffage d'appoint.***

***Pour 29%, il est intéressant pour le chauffage principal.***

Si le bois apparaît intéressant à ces deux groupes de la population, c'est principalement, parce qu'il est peu coûteux (47%) et parce qu'il permet d'utiliser les ressources locales (30%).

***Pour 21% des Français, le bois n'est pas intéressant comme énergie de chauffage.***

S'il n'est pas intéressant, c'est principalement, selon eux, parce qu'il faut préserver la forêt (39%).

Au printemps 1991, pour près de 80% des Français, le bois est une énergie de chauffage intéressante, que ce soit pour le chauffage principal ou pour le chauffage d'appoint. *Pourquoi cette majorité de Français estiment-ils principalement le bois intéressant ?* Avant tout, "parce qu'il est peu coûteux" (47%), puis "parce qu'il permet d'utiliser les ressources locales" (30%). Les autres éléments proposés sont nettement moins cités : 9% pensent que "cela préserve l'environnement", et 9% également que "c'est une sécurité d'approvisionnement". "Cela permet de valoriser la forêt" n'obtient que 3% de réponses.

Pour 21% de la population, par contre, *le bois n'est pas jugé comme une énergie de chauffage intéressante. Là encore, ces enquêtés devaient préciser pourquoi principalement.* "Il faut préserver la forêt" obtient sans réserves le meilleur score (39% des personnes interrogées). Mais, "c'est une corvée" regroupe 20% des réponses. Les deux autres inconvénients d'ordre matériel proposés recueillent, pour le premier, 13% des réponses ("l'approvisionnement est difficile") et 12% pour le second ("il faut beaucoup de place"). Enfin, le prix ("cela coûte cher") est mis en avant par 14% des répondants.

Autrement dit, les inconvénients matériels touchant *le confort d'utilisation* (approvisionnement, place, corvée) recueillent *près de 45% des réponses*, tandis que les inconvénients liés au *coût d'utilisation* en recueillent 14%. Enfin, *le souci de protection de la nature* explique 39% des réponses.

### **L'utilisation réelle du bois comme énergie de chauffage**

Lors de la vague de printemps 1991, deux questions relatives aux énergies utilisées pour le chauffage étaient par ailleurs posées. Elles concernent d'une part, le chauffage principal, d'autre part, le chauffage d'appoint. *Pour le chauffage principal du logement, 10% de la population utilisent le bois.* D'autre part, 41% des Français possèdent un *chauffage d'appoint*, et parmi ceux-ci, 25% *utilisent le bois*. Ces chiffres sont stables depuis l'automne 1988. Si l'on prend en compte les deux types de chauffages réunis, on relève donc qu'un quart (20%) *de l'ensemble des Français utilisent le bois comme source d'énergie pour le chauffage.*

Rappelons, qu'au regard de ces 20% d'utilisateurs, 80% des Français considèrent le bois comme une énergie intéressante pour le chauffage (principal ou d'appoint).

Lors de la vague d'automne 1984, l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie avait déjà posé une série de questions sur l'image du bois, à peu près identique à celle du printemps 1991.

Les questions étaient ainsi libellées : "En ce qui concerne le bois comme énergie de chauffage, diriez-vous que cette énergie est":

- 1) Toujours intéressante (chauffage principal et chauffage d'appoint) (33%)
- 2) Intéressante en tant que chauffage d'appoint (45%)
- 3) Pas intéressante du tout (22%)

→ Suite aux réponses 1 ou 2, on demandait : "Pourquoi principalement ?"

- 1) Energie pas chère (34%)
- 2) Cela permet d'utiliser une ressource locale (53%)
- 3) Mise en valeur de la forêt (13%)

→ Suite aux réponses 3, on demandait : "Pourquoi principalement ?"

- 1) L'approvisionnement est difficile (23%)
- 2) Il faut beaucoup de place (12%)
- 3) C'est une "corvée" (19%)
- 4) Cela coûte cher (22%)
- 5) Il faut préserver la forêt (25%)

Les différences de formulation ne permettent pas une comparaison réelle des questions de 1984 et 1991, mais on remarque qu'en 1984, 78% des Français considéraient le bois comme une énergie de chauffage intéressante (chauffage principal et chauffage d'appoint) et 22% comme pas intéressante. Ces chiffres sont quasiment identiques à ceux de 1991. On remarquera, d'autre part, l'évolution des résultats à la question "pourquoi principalement le bois n'est-il pas intéressant ?" Le nombre de réponses relatives aux difficultés d'approvisionnement est en effet en nette diminution (- 10 points) et celles relatives au coût élevé également (- 8 points) tandis qu'apparaît une forte augmentation des réponses : "il faut préserver la forêt" (+ 14 points). On trouve certainement là l'influence des mouvements de ces dernières années en faveur de la préservation de l'environnement, et de la forêt en particulier.

**Caractéristiques de la population pour laquelle le bois apparaît intéressant pour le chauffage principal.**

	(en %)	
	Ensemble (2018 individus)	
<u>Chauffage principal : bois</u>	<u>29.9</u>	<u>10.2</u>
Le bois comme énergie de chauffage est intéressant car il est <u>peu coûteux</u>	<u>66.0</u>	<u>37.4</u>
<u>Compétitivité du bois : code 1*</u>	<u>49.0</u>	<u>25.5</u>
<u>Habite une commune &lt; 2000 habitants</u>	<u>43.2</u>	<u>27.5</u>
Habite en province	93.6	82.4
<u>Possède un insert à bois</u>	<u>18.8</u>	<u>10.6</u>
Habitat dispersé	14.6	8.3
<u>Diplôme : aucun-cep</u>	<u>48.1</u>	<u>37.8</u>
Village, bourg	33.9	24.7
Jeunes (< 40 ans) habitant en province	44.6	36.9
Ouvriers	22.7	16.8
Exploitants agricoles	6.7	3.8
Pavillon	68.6	62.1
Construction après 1982	18.8	13.9
A entendu parler d'insert à bois	65.0	58.5
Construction du logement avant 1915	20.1	15.7

\* **Compétitivité du bois** : code 1. A la question portant sur la compétitivité des différentes énergies, le code 1 correspond à l'énergie la plus compétitive et le code 5 à la moins compétitive. L'intitulé exact de la question était le suivant : *"Classez les énergies suivantes (électricité, gaz, fioul, charbon, bois) de la plus compétitive à la moins compétitive, en tenant compte du coût d'utilisation et du coût d'investissement"*.

**Lecture du tableau** : Parmi les individus qui considèrent le **bois** comme intéressant pour le **chauffage principal**, 43% habitent dans des communes de moins de 2000 habitants, contre 28% dans l'ensemble de l'échantillon.

**Caractéristiques de la population pour laquelle le bois apparaît intéressant pour le chauffage d'appoint.**

	(en %)	
	Ensemble (2018 individus)	
Le bois comme énergie de chauffage est intéressant :		
car il permet <u>d'utiliser les ressources locales</u>	<u>37.2</u> *	<u>24.1</u>
Car il permet une sécurité d'approvisionnement	10.6	6.7
Car il préserve l'environnement	10.3	7.3
Etudes sup. Grandes écoles	15.3	12.1
Bac. études supérieures	27.5	23.5
Car il permet de valoriser la forêt	3.9	2.5
Chauffage principal : fioul-mazout	26.2	22.6
Compétitivité bois : code 4	20.8	17.6
Ne possède pas d'insert à bois	52.1	47.9
Compétitivité électricité : code 1	28.8	25.3
Construction entre 62 et 73	24.3	21.0
Réside en ville	40.4	37.4
<u>Energie chauffage appoint : bois</u>	<u>12.1</u>	<u>10.2</u>
Chauffage principal : gaz naturel	31.5	28.8
Chauffage principal : électricité	27.1	24.4
Région parisienne	19.9	17.6

\* Lecture du tableau : Parmi les individus considérant **le bois** comme intéressant pour **le chauffage d'appoint**, 37% pensent que cela permet d'utiliser les ressources locales, contre 24% dans l'ensemble de l'échantillon.

### Caractéristiques de la population pour laquelle le bois n'est pas intéressant pour le chauffage.

	(en %)	
	Ensemble (2018 individus)	
<u>Compétitivité du bois : code 5</u>	<u>44.9</u>	<u>28.1</u>
<u>Agglomération parisienne</u>	<u>25.7 *</u>	<u>15.4</u>
Jeunes (< 40 ans) résidant dans l'agglomération paris.	13.8	7.6
<u>Réside en ville</u>	<u>47.3</u>	<u>37.4</u>
<u>Compétitivité du gaz : code 1</u>	<u>37.9</u>	<u>29.7</u>
Type de logement : autre immeuble	26.5	19.6
Bac. études supérieures	30.3	23.5
Âgés (> 40 ans) résidant dans l'agglomération paris.	11.9	7.8
Retraités	25.2	19.6
60 ans et plus homme	13.8	10.1
60 ans et plus	29.4	24.6

\* Lecture du tableau : Parmi les individus considérant que le bois n'apparaît pas intéressant pour le chauffage, 26% résident dans l'agglomération parisienne (contre 15% dans l'ensemble).

Trois groupes intéressants peuvent être mis en évidence, révélateurs des attitudes envers le bois :

- Pour 37%, le bois est une énergie de chauffage intéressante parce que "peu coûteuse". Pour 39% de ces individus, le bois est l'énergie la plus compétitive en tenant compte du coût d'utilisation et du coût d'investissement (ensemble : 25%). 18% l'utilisent pour leur chauffage principal (ensemble : 10%) et 17% possèdent un insert à bois. Ce sont plutôt des individus résidant en province, principalement âgés de moins de 40 ans et des personnes résidant dans des communes de moins de 2000 habitants. On compte, dans ce groupe, 34% d'individus âgés de 25 à 39 ans (ensemble : 30%), plus souvent des femmes (58%, contre 53% dans l'ensemble). Les ouvriers représentent 20% du groupe (contre 17%), groupe caractérisé par un peu plus de difficultés financières qu'en moyenne.
- Pour 24% des Français, le bois est une énergie de chauffage intéressante parce que "cela permet d'utiliser les ressources locales". 28% de ces individus sont chauffés principalement au fioul mazout (ensemble : 23%).

- Enfin, 8% de l'ensemble de la population considère que le bois n'est pas intéressant pour le chauffage, car "il faut préserver la forêt". Ce groupe présente des caractéristiques bien définies. Ce sont surtout des résidents en ville : c'est le cas de 56% d'entre eux (ensemble : 37%). 40% résident en région parisienne (ensemble : 18%) et l'on compte 15% de parisiens (4% dans l'ensemble). Célibataires et diplômés figurent ici en forte proportion (28% de célibataires, contre 18% dans l'ensemble et 39% de diplômés du baccalauréat, contre 24% dans l'ensemble).

# **A N N E X E**

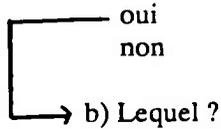
## **TABLEAUX DE RESULTATS**

**C11 - Comment votre logement est-il chauffé principalement ?**  
*(Présentez la liste - une seule réponse)*

Mode de chauffage principal du logement					
	Electricité	Gaz de ville	Gaz prop.but.	Fuel mazout	Charbon-bois
Aut. 1979	13.0	14.8	4.1	44.0	14.8
Aut. 1980	12.3	19.7	2.7	39.9	16.2
Aut. 1981	15.7	18.7	4.3	39.0	16.5
Aut. 1982	18.9	19.4	3.8	36.8	15.2
Aut. 1983	19.5	20.4	3.2	32.2	16.6
Pri. 1984	19.7	19.4	4.6	31.5	16.4
Aut. 1984	21.0	21.7	3.3	31.1	13.8
Pri. 1985	17.9	23.4	4.1	30.8	16.3
Aut. 1985	21.4	21.4	4.0	31.3	13.3
Pri. 1986	21.2	22.4	3.4	28.4	17.0
Aut. 1986	20.9	23.4	3.7	27.0	15.1
Pri. 1987	21.6	22.1	3.1	27.3	16.8
Aut. 1987	22.0	26.9	3.2	23.8	15.5
Pri. 1988	25.4	26.3	3.5	22.3	16.9
	Electricité	Gaz bouteille (butane,prop.)	Gaz naturel (gaz de réseau)	Fioul, mazout	Charbon
Aut. 1988	25.0	2.2	25.9	23.7	3.2
Pri. 1989	25.1	2.6	21.7	23.4	2.8
Aut. 1989	24.6	2.2	24.9	21.8	3.4
Pri. 1990	26.3	2.1	29.2	23.1	2.7
Aut. 1990	23.3	1.8	28.9	23.4	2.9
Pri. 1991	24.4	2.2	28.8	22.6	3.3
	Chauffage urbain	Ne sait pas	Autre	Ensemble	
Aut. 1979	2.2	6.0	1.1	100.0	
Aut. 1980	4.8	3.6	0.9	100.0	
Aut. 1981	1.7	3.2	0.9	100.0	
Aut. 1982	2.4	3.3	0.2	100.0	
Aut. 1983	2.5	4.9	0.7	100.0	
Pri. 1984	2.1	5.6	0.7	100.0	
Aut. 1984	1.7	6.3	1.1	100.0	
Pri. 1985	2.2	3.9	1.4	100.0	
Aut. 1985	3.1	5.2	0.3	100.0	
Pri. 1986	3.4	3.3	1.2	100.0	
Aut. 1986	3.6	5.5	0.8	100.0	
Pri. 1987	3.0	4.9	1.2	100.0	
Aut. 1987	2.4	5.5	0.7	100.0	
Pri. 1988	1.0	4.0	0.6	100.0	
	Bois	Chauffage urbain	Ne sait pas	Autre	Ensemble
Aut. 1988	11.0	3.8	4.3	0.9	100.0
Pri. 1989	10.8	6.3	6.5	0.8	100.0
Aut. 1989	12.5	3.9	5.0	1.7	100.0
Pri. 1990	10.6	1.2	4.0	0.8	100.0
Aut. 1990	11.6	3.1	3.9	1.1	100.0
Pri. 1991	10.2	3.5	3.4	1.6	100.0

N.B. On rappelle que la taille de l'échantillon étant de 2000, des écarts de l'ordre de 2 points entre valeur observée et valeur réelle peuvent se produire dans près de 5% des cas.

## C12 - a) Avez-vous un chauffage d'appoint ?



## Avez-vous un chauffage d'appoint ?

	oui	non	Ensemble	
Aut. 1983	36.0	64.0	100.0	
Aut. 1984	38.3	61.7	100.0	
Aut. 1985	37.4	62.6	100.0	
Aut. 1986	40.3	59.7	100.0	
Aut. 1987	41.6	58.4	100.0	
Pri. 1988	41.2	58.8	100.0	
Aut. 1988	42.9	57.1	100.0	
	oui	non	ne sait pas	Ensemble
Pri. 1989	38.5	59.9	1.6	100.0
Aut. 1989	41.8	58.0	0.2	100.0
Pri. 1990	37.6	62.4	0.0	100.0
Aut. 1990	42.2	57.4	0.4	100.0
Pri. 1991	41.2	58.8	-	100.0

## Lequel ?

	Electricité	Gaz	Bois	Pompe à chaleur	Fioul. mazout
Aut. 1983	64.1	11.4	19.1	0.2	3.9
Aut. 1984	57.3	13.8	19.1	0.2	2.5
Aut. 1985	62.6	8.5	23.0	0.0	1.5
Aut. 1986	60.6	13.4	21.4	0.0	2.4
Aut. 1987	61.6	12.0	20.6	0.1	4.1
Aut. 1988	61.0	9.9	24.6	0.0	2.4
Pri. 1989	56.6	10.9	25.1	0.5	3.5
Aut. 1989	59.5	9.8	23.3	0.0	2.5
Pri. 1990	53.2	10.9	26.6	0.3	2.3
Aut. 1990	59.1	10.7	24.3	0.0	1.3
Pri. 1991	63.5	7.7	24.7	0.6	2.4
	Solaire	Charbon	Autres	nsp	Ensemble
Aut. 1983	0.0	0.3	1.0	-	100.0
Aut. 1984	0.1	0.6	6.4	-	100.0
Aut. 1985	0.0	1.2	3.2	-	100.0
Aut. 1986	0.0	0.7	1.5	-	100.0
Aut. 1987	0.0	0.5	0.8	0.3	100.0
Aut. 1988	0.0	0.3	1.6	0.2	100.0
Pri. 1989	0.5	0.7	1.7	0.5	100.0
Aut. 1989	0.0	0.6	1.7	2.6	100.0
Pri. 1990	0.0	0.7	3.9	2.1	100.0
Aut. 1990	0.0	1.0	1.6	1.9	100.0
Pri. 1991	0.2	0.4	0.2	0.3	100.0

C13 - Si les promoteurs ou constructeurs avaient l'obligation d'indiquer précisément pour chaque logement les consommations d'énergie de chauffage (par an et par m<sup>2</sup> de surface), en tiendriez-vous compte lors de l'achat d'un logement ?

(Enumérez- une seule réponse)

Résultats Printemps 1991

Tiendriez-vous compte de la consommation d'énergie lors de l'achat d'un logement ?	
1. Beaucoup .....	42.7
2. Assez .....	38.1
3. Peu .....	10.4
4. Pas du tout .....	8.4
5. Ne sait pas .....	0.4
Ensemble .....	100.0

C14 - Certains disent que les décisions prises en matière d'urbanisme et de construction de logements par les pouvoirs publics ou les promoteurs n'offrent pas aux consommateurs la possibilité de choisir librement leur énergie de chauffage. Etes-vous d'accord avec cette affirmation ?

(Enumérez)

Résultats Printemps 1991

La politique d'urbanisme empêche le choix de l'énergie de chauffage	
1. Tout à fait d'accord .....	36.3
2. Assez d'accord .....	31.7
3. Peu d'accord .....	18.1
4. Pas du tout d'accord .....	11.5
5. Ne sait pas .....	2.4
Ensemble .....	100.0

C15 - Pensez-vous que l'achat systématique d'appareils ménagers (réfrigérateur, lave linge,...) faiblement consommateurs en énergie puisse entraîner une économie notable sur votre facture d'électricité ?

Résultats Printemps 1991

L'achat d'appareils à consommation faible permet -elle des économies (facture EDF) ?	
1. Oui .....	41.7
2. Non .....	43.4
3. Ne sait pas .....	14.9
Ensemble .....	100.0

C16 - Il existe de nombreuses atteintes à l'environnement (par exemple, fumées de combustion, cendres,...). Pour chacun des exemples suivants, quelle est à votre avis l'énergie la plus impliquée ?

- Rappel du code :
1. Electricité
  2. Gaz
  3. Charbon
  4. Fioul
  5. Bois
  6. Energies renouvelables : solaire, éolienne,....
  7. Aucune

Résultats Printemps 1991

Energie la plus impliquée <u>pour les fumées de combustion</u>	
1. L'électricité .....	2.2
2. Le gaz .....	6.3
3. Le charbon .....	36.6
4. Le fioul .....	44.7
5. Le bois.....	5.7
6. Les énergies renouvelables.....	0.2
7. Aucune .....	2.8
8. Ne sait pas .....	1.5
Ensemble .....	100.0

Résultats Printemps 1991

Energie la plus impliquée <u>pour le stockage de déchets radioactifs</u>	
1. L'électricité .....	43.9
2. Le gaz .....	6.5
3. Le charbon .....	2.2
4. Le fioul .....	5.3
5. Le bois.....	0.6
6. Les énergies renouvelables.....	5.4
7. Aucune .....	25.9
8. Ne sait pas .....	10.2
Ensemble .....	100.0

## Résultats Printemps 1991

Energie la plus impliquée pour la dégradation des paysages

1. L'électricité .....	18.3
2. Le gaz .....	8.2
3. Le charbon .....	15.8
4. Le fioul .....	24.0
5. Le bois.....	17.6
6. Les énergies renouvelables.....	3.4
7. Aucune .....	8.9
8. Ne sait pas .....	3.8
Ensemble .....	100.0

## Résultats Printemps 1991

Energie la plus impliquée pour les cendres

1. L'électricité .....	0.7
2. Le gaz .....	0.5
3. Le charbon .....	46.1
4. Le fioul .....	3.8
5. Le bois.....	41.2
6. Les énergies renouvelables.....	0.2
7. Aucune .....	5.6
8. Ne sait pas .....	1.9
Ensemble .....	100.0

## Résultats Printemps 1991

Energie la plus impliquée pour le réchauffement de l'atmosphère  
par effet de serre

1. L'électricité .....	12.2
2. Le gaz .....	18.2
3. Le charbon .....	4.3
4. Le fioul .....	16.6
5. Le bois.....	2.8
6. Les énergies renouvelables.....	17.1
7. Aucune .....	17.9
8. Ne sait pas .....	10.9
Ensemble .....	100.0

## Résultats Printemps 1991

Energie la plus impliquée pour les poussières et suies

1. L'électricité .....	0.8
2. Le gaz .....	1.5
3. Le charbon .....	52.4
4. Le fioul .....	24.9
5. Le bois.....	14.6
6. Les énergies renouvelables.....	0.5
7. Aucune .....	3.3
8. Ne sait pas .....	2.0
Ensemble .....	100.0

E4 - Avez-vous le sentiment d'avoir dépensé cet hiver pour votre chauffage une somme plus élevée ou moins élevée que l'hiver précédent ?  
(Enumérez - une seule réponse)

Résultats Printemps 1991

Cet hiver votre consommation de chauffage semble...	
1. Plus élevée .....	41.6
2. Identique .....	36.5
3. Moins élevée .....	10.0
5. Ne sait pas .....	11.9
Ensemble .....	100.0

E5 - Avez-vous déjà entendu parler d'appareils complémentaires aux installations de chauffage, qui peuvent réduire la consommation d'énergie ou la facture d'électricité ?

Résultats Printemps 1991

Avez-vous entendu parler d'un régulateur thermique ?	
1. Oui.....	57.8
2. Non.....	42.2
Ensemble.....	100.0

Possédez-vous un régulateur thermique ?	
1. Oui .....	11.2
2. Non .....	88.8
Ensemble.....	100.0

## Résultats Printemps 1991

Avez-vous entendu parler d'un thermostat ?

1. Oui.....	92.5
2. Non.....	7.5
Ensemble.....	100.0

Possédez-vous un thermostat ?

1. Oui .....	52.5
2. Non .....	47.5
Ensemble.....	100.0

## Résultats Printemps 1991

Avez-vous entendu parler d'un délesteur ?

1. Oui.....	20.2
2. Non.....	79.8
Ensemble.....	100.0

Possédez-vous un délesteur ?

1. Oui .....	12.7
2. Non .....	87.3
Ensemble.....	100.0

## Résultats Printemps 1991

Avez-vous entendu parler d'un programmeur ?

1. Oui.....	68.2
2. Non.....	31.7
3. Ne sait pas .....	0.1
Ensemble.....	100.0

Possédez-vous un programmeur ?

1. Oui .....	21.3
2. Non .....	78.7
Ensemble.....	100.0

## Résultats Printemps 1991

Avez-vous entendu parler des ampoules basse consommation ?

1. Oui.....	51.2
2. Non.....	48.8
Ensemble.....	100.0

Possédez-vous des ampoules basse consommation ?

1. Oui .....	29.0
2. Non .....	71.0
Ensemble.....	100.0

## Résultats Printemps 1991

Avez-vous entendu parler d'un insert à bois ?	
1. Oui.....	58.5
2. Non.....	41.5
Ensemble.....	100.0

Possédez-vous un insert à bois ?	
1. Oui .....	18.1
2. Non .....	81.9
Ensemble.....	100.0

E6 - Une taxe de 12 francs par an et par ménage, prélevée sur les factures d'électricité, existe au Japon pour favoriser le développement des énergies renouvelables (solaire, éolienne, bois...). Cette taxe est gérée par un organisme indépendant des producteurs d'énergie. Seriez-vous favorable à l'application d'une mesure similaire en France ?  
(Enumérez)

## Résultats Printemps 1991

Avis sur la taxe pour développer énergies renouvelables	
1. Plutôt favorable.....	31.3
2. Assez favorable .....	21.5
3. Peu favorable .....	12.8
4. Pas du tout favorable .....	27.9
5. Ne sait pas .....	6.5
Ensemble .....	100.0

E7a) Pensez-vous que la concurrence entre les producteurs d'énergie s'exerce indépendamment des décisions des pouvoirs publics ?

1. Oui
2. Non

→ b) Regrettez-vous cette absence d'indépendance ?

1. Oui
2. Non

Résultats Printemps 1991

La concurrence entre producteurs est-elle indépendante des pouvoirs publics ?

1. Oui.....	45.4
2. Non .....	51.2
3. Ne sait pas .....	3.4
Ensemble .....	100.0

Résultats Printemps 1991

→ Regrettez-vous cette absence d'indépendance ?

1. Oui.....	67.5
2. Non .....	29.9
3. Ne sait pas .....	2.6
Ensemble .....	100.0

E8 - Etes-vous d'accord avec cette affirmation : "Il existe déjà en France des équipements de qualité et des installations performantes qui fonctionnent à l'énergie solaire" ?

(Enumérez)

Résultats Printemps 1991

Des équipements de qualité fonctionnent à l'énergie solaire ....

1. Tout à fait d'accord .....	35.2
2. Assez d'accord .....	35.1
3. Peu d'accord .....	21.3
4. Pas du tout d'accord .....	6.5
5. Ne sait pas .....	1.9
Ensemble .....	100.0

E9 a) - En ce qui concerne le bois comme énergie de chauffage, diriez-vous que cette énergie est :

(Enumérez - une seule réponse)

1. Intéressante pour le chauffage principal
2. Intéressante seulement en tant que chauffage d'appoint
3. Pas intéressante

b) - Pourquoi principalement ?  
(Présentez la liste - une seule réponse)

1. C'est une énergie peu coûteuse
2. Cela permet d'utiliser une ressource locale
3. Cela met en valeur la forêt
4. C'est une sécurité d'approvisionnement
5. Cela préserve l'environnement

c) - Pourquoi principalement ?  
(Présentez la liste - une seule réponse)

1. L'approvisionnement est difficile
2. Il faut beaucoup de place
3. C'est une "corvée"
4. Cela coûte cher
5. Il faut préserver la forêt
6. Autre

Résultats Printemps 1991

Le bois : énergie de chauffage intéressante pour :

1. Le chauffage principal.....	28.9
2. Le chauffage d'appoint .....	50.0
3. Pas intéressante .....	21.0
4. Ne sait pas .....	0.1
Ensemble .....	100.0

### Résultats Printemps 1991

Le bois : énergie de chauffage intéressante, pourquoi ?	
1. Peu coûteuse .....	47.3
2. Utiliser ressources locales .....	30.5
3. Valoriser forêt .....	3.1
4. Sécurité d'approvisionnement .....	8.5
5. Préserve environnement .....	9.3
6. Autre .....	0.5
7. Ne sait pas.....	0.8
Ensemble .....	100.0

### Résultats Printemps 1991

Le bois : énergie de chauffage pas intéressante, pourquoi ?	
1. Approvisionnement difficile .....	12.9
2. Beaucoup de place .....	11.8
3. Corvée.....	19.5
4. Coûte cher .....	14.4
5. Faut préserver la forêt .....	39.4
6. Autre .....	1.7
7. Ne sait pas .....	0.3
Ensemble .....	100.0

# COLLECTION DES RAPPORTS

## Récemment parus :

Opinions sur l'énergie et sur ses utilisations - Vague d'Automne 1990 (Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"), par Françoise Gros, N° 105, Septembre 1991.

La garde des jeunes enfants : entre les souhaits et les pratiques (Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"), par Viviane Payet-Thouvenot, N° 106, Octobre 1991.

La dégradation de l'environnement : des opinions aux actions (Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"), par Ariane Dufour, N° 107, Octobre 1991.

L'image de l'Agence Nationale Pour l'Emploi dans l'opinion, fin 1990 (confidentiel), (Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"), par Catherine Duflos, N° 108, Décembre 1991.

Les Français et la Justice : un dialogue à renouer (Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"), par Catherine Duflos, Jean-Luc Volatier, N° 109, Décembre 1991.

La perception du chômage et des politiques de l'emploi (vague de fin 1990), (Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"), par Laurent Clerc, Ariane Dufour, N° 110, Janvier 1992.

Président : Bernard SCHAEFER    Directeur : Robert ROCHEFORT  
142, rue du Chevaleret, 75013 PARIS - Tél. : (1) 40.77.85.00

# CREDOC

Centre de recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie